



Sensibiliser

les habitants au **cadre de vie**

Collection
projets à suivre...

sommaire



Sensibiliser les habitants au cadre de vie

- 4 Préfaces
- 6 Esquisse d'une définition
du cadre de vie
- 7 De Villes en Pays d'art et d'histoire,
7 exemples en bref
- 10 Nîmes
La ligne des découvertes
- 16 Saint-Étienne
Histoires et mémoires de quartiers
- 22 Vendôme
Les Aigremonts : du quartier à la ville
- 26 Pays du Forez
Une prospective des paysages à 20 ans
- 32 Pays du Perche-Sarthois
Un guide-conseil "architecture et paysage"
- 38 Saint-Pierre de la Martinique
Les Ateliers de Saint-Pierre : imaginons la ville de demain
- 44 Figeac
Les Chantiers du quotidien 1900-2006
- 50 Crédits



préface

Architecture et cadre de vie : un enjeu capital pour le ministère de la Culture et de la Communication

La sensibilisation de tous aux thématiques de l'architecture et du patrimoine constitue pour le ministère de la Culture et de la Communication un enjeu capital. L'action du ministère vise à donner à chacun les éléments de connaissance nécessaires pour comprendre l'évolution architecturale, urbaine et paysagère du territoire où il habite et, le cas échéant, être à même de participer utilement à cette évolution par toutes les voies ouvertes aux citoyens lors des projets de construction ou d'aménagement.

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, dans la dynamique des orientations politiques portées par le ministère de la Culture et de la Communication, mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.

Les opérations présentées dans cette brochure illustrent la diversité des publics touchés mais aussi et surtout la diversité des domaines d'intervention des animateurs de l'architecture et du patrimoine.

De la protection du paysage à la compréhension des mutations urbaines, ces professionnels qualifiés font preuve d'imagination pour proposer des outils de médiation innovants : attirer l'attention d'un public captif d'une ligne de bus, inciter les habitants, par la mise en place d'outils ad hoc, à réhabiliter leur logement dans un souci de qualité architecturale et paysagère, les rendre acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie par l'organisation de débats avec des architectes ou encore les sensibiliser à la réflexion des spécialistes sur le fait urbain.

La qualité de ces expériences vaut également par la richesse des partenariats mis en place par les services de l'architecture et du patrimoine avec les autres services municipaux, les différentes structures de diffusion de l'architecture, les écoles nationales supérieures d'architecture ou les universités.

Ces expérimentations ne doivent pas rester isolées : elles sont appelées à se pérenniser, se diversifier, s'enrichir et se multiplier grâce à la méthodologie proposée dans cette publication, non seulement sur le territoire lui-même, mais aussi dans les autres collectivités du réseau en fonction de leur projet politique et de leur contexte culturel.

Je suis persuadé que cet outil méthodologique contribuera au dynamisme du réseau qui se signale déjà par sa recherche d'innovation et par la qualité de ses actions.

Michel Clément,
directeur de l'Architecture et du Patrimoine,
ministère de la Culture et de la Communication.

S'approprier le cadre de vie, une ambition partagée au cœur des politiques locales

Les Villes et Pays d'art et d'histoire ont plus de 20 ans. C'est le temps qui a été mis à profit pour acquérir une maturité, pour comprendre les différentes dimensions patrimoniales tout en développant les compétences nécessaires. Cette expérience de développement culturel, favorisée et accompagnée par les services de l'État, se construit, se diversifie et s'affine dans des collectivités territoriales qui ont réfléchi aux valeurs de leur histoire et se sont engagées dans cette politique de respect, de partage et de revitalisation du patrimoine.

Le combat pour la sauvegarde, la protection et la mise en valeur du patrimoine conduit tous les acteurs à partager les questions et les difficultés. C'est ainsi qu'est née l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés. Elle a pour but de faire connaître et d'échanger sur cette réalité nouvelle qui fait du patrimoine un facteur de développement culturel, social et économique. Son originalité est d'articuler valorisation et sauvegarde du patrimoine, connaissance et intervention sur la ville et les territoires, du versant de l'architecture à

ceux de l'urbanisme, du logement, du cadre de vie et de la qualité urbaine. Elle réunit l'ensemble des acteurs, élus et techniciens qui, dans les villes et territoires, oeuvrent au quotidien à la protection, à l'évolution, à la valorisation mais aussi à la revitalisation de nos milieux de vie. Ils inventent et expérimentent pour que les centres anciens, la ville et le patrimoine des territoires soient au cœur des débats d'aujourd'hui.

Pour nous permettre de bénéficier de la diversité de ces expériences, il est apparu nécessaire de les regrouper et de les diffuser au travers d'une nouvelle collection. Celle-ci répond à un souhait de lisibilité de l'action et d'échanges. Elle se décline par grands thèmes qui montrent l'ampleur et la richesse du champ patrimonial, la qualité de ses professionnels, la dynamique partenariale. Elle égrène des exemples. Le réseau est vivant, il s'appuie tout autant sur des principes communs que sur des innovations singulières.

Le premier sujet qui ouvre la collection est celui du cadre de vie. Le patrimoine est bien le révélateur du cadre de vie. Sans lui ce concept n'aurait pas de sens. De plus il est durable ! Dans une période où les politiques transversales et territoriales s'imposent comme une évidence, le patrimoine est ainsi au cœur de notre avenir.

Martin Malvy,
président de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés,
président de la Région Midi-Pyrénées,
ancien ministre.



Esquisse d'une définition du cadre de vie

Travailler sur le cadre de vie, c'est sortir du cadre, dépasser les catégories traditionnelles d'analyse du territoire, c'est mêler les genres et les ambiances, les gens et les générations.

Les expériences de sensibilisation au cadre de vie portées par le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, sont toutes innovantes. Au-delà de l'architecture et du patrimoine, entendus comme disciplines ou spécialités, les animateurs de l'architecture et du patrimoine se sont engagés dans des domaines nouveaux, comme l'anthropologie, la sociologie, les transports et la mobilité, le dialogue social et la démocratie participative...

Sensibiliser au cadre de vie, c'est se positionner dans l'avenir du patrimoine en usant de tous les apports de la didactique et de la pratique du patrimoine. Ces actions restent expérimentales. Elles ne se veulent ni un modèle, ni un prototype. Sensibiliser au cadre de vie, c'est s'adapter à ce qui est là, à ce qui se transforme, et qui évolue.

Dans cet ouvrage, nous découvrons des parcours originaux, traduisant l'interdisciplinarité et la transversalité nécessaires pour faire du patrimoine, un enjeu intégré au monde contemporain.



De Villes en Pays d'art et d'histoire, 7 exemples en bref

Jean-Michel Galley,
chargé de mission de
l'Association nationale des
Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Villes à secteurs
sauvegardés et protégés

1. Nîmes

Quoi de plus quotidien qu'une ligne de bus qui, du levant au couchant du soleil sur la ville de Nîmes, transporte l'écolier, l'entrepreneur, l'employé, le voisin ou le visiteur. Pour le service patrimoine de Nîmes le parcours de la ligne D, offre une belle synthèse des formes et des moments qui rythment l'histoire et la constitution du territoire. Transport public, espace public, l'habitacle du bus devient la plateforme des échanges et des interrogations les plus diverses sur le paysage urbain. Tant de choses sont vues chaque jour sans être regardées. Pour les percevoir d'un œil neuf, les guides-conférenciers remplacent les contrôleurs, renseignent, commentent, descendent à l'arrêt. Rien ne sera négligé, la Maison Carrée ou les Arènes ne sont plus les seuls centres de curiosité. C'est, au contraire, l'occasion rêvée d'attirer l'attention sur le faubourg et ses alignements, le trou béant d'un chantier, la perspective vers la garrigue envahie par la publicité. Ainsi la société des Transports en commun nîmois se découvre une vocation nouvelle dans la valorisation de patrimoine et la sensibilisation à l'architecture!

2. Saint-Étienne

Pour le service du patrimoine de Saint-Étienne, la valorisation du patrimoine rime avec politique de la ville et renouvellement urbain. De quartier en quartier, à chaque opération de restructuration et d'aménagement engagée par la ville et l'état, le service patrimoine s'attache à ce que chaque habitant ait la clef la plus efficace pour s'approprier les mutations annoncées. Inutile d'abreuver les esprits des seuls plans et documents de spécialistes, présentés trop souvent sans liaison directe avec la réalité sensible de la ville au quotidien. "Patrimoine en marche" consiste à cheminer dans l'espace de projet avec les gens d'ici, en compagnie d'un professionnel, pour s'interroger, échanger, s'attarder sur place. "Tarentaize, la mémoire du Grillon" relaie l'interrogation par le spectacle et l'émotion de la danse, de la musique et du conte. C'est la subtile occasion d'interpréter dans l'espace public, ce que les habitants eux-mêmes ont traduit de leur diversité de cultures et d'origines. Pour compléter ces miroitements de la valorisation du patrimoine, un mobilier est créé à partir de cette compréhension sensible commune, signalétique "de proximité" au nom du quartier "laissez-vous conter le quartier de la Tarentaize".

3.

Vendôme

Bien que les centres anciens constituent le socle des actions de valorisation du patrimoine, c'est l'ensemble du territoire urbain qui en est le bénéficiaire. Tout autour du centre, la ville du XX^e siècle abrite la majorité de la population des grandes villes et des villes moyennes. En conséquence, le cadre de vie peut être identifié à ces quartiers anciens et contemporains qu'il faut qualifier et articuler. La démarche du service patrimoine de Vendôme est issue de cette nécessité d'appréhender la ville dans son ensemble. Partant d'un équipement public destiné aux jeunes, elle s'est ouverte à l'ensemble des habitants et associations du quartier. Mais une architecture n'a point de sens, isolée de son contexte : l'aménagement du quartier se doit d'être étudié dans son ensemble. Cette progression dans la découverte des interactions urbaines s'est appuyée sur l'appréhension des concepts et des outils urbanistiques. Des jeunes aux anciens, du centre à la périphérie, des liens ne cessent de se tisser.

4.

Pays du Forez

La campagne est l'objet de pressions et d'accélération urbanistiques souvent négligées. Entre deux grandes agglomérations, le Forez témoigne de cette croissance peu remarquée. L'action du service du patrimoine s'est logiquement inscrite dans des perspectives à long terme, c'est à dire de dix à quinze ans. La valorisation rejoint, et parfois dépasse, les projets d'aménagement et d'infrastructures. Le défi est de mesurer l'impact du développement, d'en rechercher les modes d'adaptation à l'identité du territoire. Pour cela, il fallait bien sûr se doter d'outils de référence et dans le même temps inscrire la démarche partenariale dans une programmation raisonnée. En 2001, la charte paysagère a été fondamentalement axée sur les scénarios d'évolution du paysage et les références que constituent les maisons traditionnelles. L'étape suivante, fortement soutenue par les élus, est la mise en place d'un livre blanc qui exprime tout autant les préoccupations paysagères que les enjeux socio-économiques du territoire. Dans cette passerelle entre fonction et respect du territoire, se jouent aussi la pertinence, la légitimité et l'avenir de la valorisation du patrimoine et l'équilibre harmonieux du cadre de vie.

5.

Pays du Perche-Sarchois

Dans un Pays d'art et d'histoire, la richesse du patrimoine est disséminée au long du moindre lacet de chemin. En l'absence d'un cadre réglementaire, il faut chercher à accompagner les habitants dans leurs besoins et leurs désirs de façonner et de recomposer leur paysage. Dans le Perche-Sarchois, priorité est donnée au dialogue et à l'écoute, pour que les préconisations rejoignent à la fois le langage et la sensibilité de ceux qui vivent là. Plus d'un an a été consacré à la rencontre, au débat, à la visite pour que les uns et les autres se familiarisent, non seulement aux démarches mais aussi aux personnes. Ici, rien ne peut se passer par la seule voie de la publication ou de l'exposition. Par delà la personne, le service du Pays d'art et d'histoire, s'est rapproché des communes, de leurs élus et de leurs techniciens. Le partenariat s'est élargi de la manière la plus "naturelle" qui soit, au CAUE, à Maisons paysannes de France, à la Région. Ce temps consacré au dialogue aura permis d'obtenir un guide-conseil, accessible à tous, déjà adopté avant d'être lu.

6.

Saint-Pierre de la Martinique

Les professionnels de la construction restent souvent ignorés du public, entre les murs d'un cabinet ou derrière les palissades d'un chantier. Ouvrir à l'ensemble des habitants une de leur manifestation comme les Ateliers de Saint-Pierre, initialement destinés aux architectes, s'apparente à la découverte d'un continent voisin. Pour les spécialistes c'est aussi un bel effort que de partager sa réflexion, son cheminement, ses stratégies et les contraintes de l'opération. Pour le service patrimoine de Saint-Pierre c'est aussi une autre façon d'aborder les douleurs de l'imaginaire collectif, notamment celles liées aux risques naturels qui ont si durement touché la ville. Par la familiarisation avec le langage des architectes et leurs conditions d'exercice, une médiation s'est créée entre les brumes de la mémoire et l'impérieux besoin d'accompagner et de conduire la transformation de la cité, pour le mieux-être des citoyens.

7.

Figeac

Les Chantiers du quotidien se font l'écho de toutes les expériences de sensibilisation au cadre de vie. Mettant à contribution l'art, la technicité, la sensibilité, la faisabilité de l'architecture et du patrimoine, ces chantiers représentent la synthèse concrète de la valorisation du patrimoine. Chacun, habitant, professionnel ou élu, y a trouvé sa place, tour à tour, appelé par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, pour interpréter un solo, qui toujours rejoint la partition commune du chantier. De l'élaboration du plan local d'urbanisme à sa finalisation, deux années ont été nécessaires pour développer cette symphonie. Un des enjeux fondamentaux consistait, pour une ville marquée du sceau patrimonial, à démontrer la valeur contemporaine de ses richesses, leur complémentarité avec l'ensemble du territoire, la formidable source de création et d'imagination que ce terreau représente aujourd'hui. Les propos qui colorent expositions, visites, films et interviews, démontrent que les chantiers du quotidien ont été ouverts à tous, de l'habitant d'un pavillon des années 50, à l'architecte du musée Champollion, sans oublier un géographe assurant un trait d'union entre ville et campagne. Dans ce chantier, chaque Figeacois est devenu interprète de son quotidien, inscrivant cette musique dans l'histoire même de sa ville.



Nîmes

La ligne des découvertes

« **Quel excellent moyen pour (re)découvrir la ville que les transports en commun!**

Confortables, conviviaux, les bus permettent une vision sereine et ciblée du patrimoine rencontré. Tout au long du trajet, commentée par des experts très pédagogues, la vision réfléchie des richesses qui bordent les lignes éclaire chacun; que ces “étapes” soient culturelles, environnementales, économiques ou urbanistiques.

Le bus est un vrai univers!

Il permet ce voyage sympathique au rythme vrai d'un cheminement humaniste, celui qui confère à la ville sa vraie dimension civique. »

Jean-Paul Fournier,
 maire de Nîmes,
 président de Nîmes Métropole,
 conseiller général du Gard et Daniel J. Valade,
 adjoint au maire, délégué à la culture,
 président de Carré d'art.

★ fiche d'identité

Ville
 Nîmes
Département
 Gard, préfecture
Population
 140 000 habitants
Bassin de la communauté d'agglomération Nîmes Métropole
 220 000 habitants
Convention
 Ville d'art et d'histoire
 1986
Architecture et patrimoine
 Nîmes se distingue d'abord par son patrimoine antique (Arènes, Maison Carrée, vestiges en élévation de l'enceinte romaine). Dans le centre ancien, secteur sauvegardé depuis 1985, on trouve surtout des édifices civils et publics des XVII^e et XVIII^e siècles. L'architecture et l'urbanisme du XIX^e siècle caractérisent les boulevards qui cernent ce cœur de ville. La ville possède également des réalisations contemporaines d'architectes de renommée internationale (Carré d'Art de Norman Foster et Nemausus, un ensemble de logements à caractère social de Jean Nouvel).

Une action pour vivre sa ville

L'action “ La ligne des Découvertes” a été créée en 2006 pour la manifestation nationale “Vivre les villes, à la découverte de l'architecture et de l'urbanisme de votre ville”.

La compréhension de la constitution de l'espace urbain, de son évolution et de ses mutations, continuités et ruptures, est **un des principaux axes** d'intervention de Vivre les villes.



contexte

Cet axe est mis en pratique dans une ligne régulière des transports en commun nîmois. Cette action invite les Nîmois à poser un regard sur leur environnement quotidien afin de se réapproprier leur ville et de pouvoir appréhender les questions du développement urbain.

le projet

Prendre le bus mais aussi découvrir sa ville

La plupart des actions de sensibilisation s'adressent à un public non captif. C'est le public qui décide et se déplace pour participer à une visite, assister à une conférence ou une table ronde, découvrir une exposition. L'action "La ligne des Découvertes" renverse cet ordre et permet au service du patrimoine de **toucher un public plus large** qui n'a pas forcément coutume de se déplacer pour des événements culturels.



↑ La première ZUP construite en Languedoc-Roussillon dans les années 1970 par l'architecte Xavier Arsène-Henry.

↓ Début des Garrigues.



Durant 2 jours, à l'occasion de Vivre les Villes, des guides conférencières Ville d'art et d'histoire se sont mêlées aux passagers d'une ligne de transport en commun pour commenter le paysage urbain au fil du parcours et des arrêts. Le concept de **transformer le déplacement purement fonctionnel de leurs voyageurs en visite commentée** de leur propre ville a immédiatement séduit Nîmes Métropole et la société des Transports en commun nîmois (TCN).

« Ainsi, par cette manifestation le bus devient autre chose qu'un moyen de transport, il devient un espace culturel : culture antique et contemporaine offerte à un grand nombre de personnes pour un tarif très attractif, soit 1 euro pour le déplacement/visite. »
Delphine Drouin, responsable communication et clientèle des TCN.

Ce projet avait pour but, tout d'abord, de **sensibiliser les habitants à leur cadre de vie** en les éclairant sur l'évolution de l'histoire, de l'architecture, du patrimoine de leur ville. Le bus est un lieu intéressant en terme de médiation culturelle, il traduit une réalité de la culture urbaine du quotidien, accessible à tous. Le public se trouve dans un environnement familier qu'il redécouvre sous un angle nouveau. La visite lui fait changer de statut : de simple usager, il devient citoyen de sa ville, identité parfois oubliée ou perdue.



Un parcours urbain comme un condensé du développement de la ville

Quatre guides conférencières se sont relayées pendant deux jours sur les trajets quotidiens des bus de la ligne D. Il s'agit de bus de capacité standard avec un équipement pour personnes à mobilité réduite.

Ces parcours ont été programmés pendant les périodes creuses, le matin entre 9 h et 12 h et l'après-midi entre 14 h et 17 h afin d'éviter les horaires de pointe et d'assurer le bon déroulement de l'opération.

La Maison Carrée, temple romain dédié → au culte impérial. Au second plan, le Carré d'Art, médiathèque et musée d'art contemporain construit en 1993 par Sir Norman Foster.

Par demi-journée, deux guides conférencières accompagnées par des agents TCN, ont assuré l'accueil des passagers pour expliquer l'action aux clients surpris et distribuer un dépliant informatif avec les horaires ainsi que des petits cadeaux.

L'action avait été annoncée par voie de presse et un affichage dans les bus (dos conducteurs).

Ainsi, le public a eu, au cours de ses voyages, la possibilité de découvrir ou de redécouvrir la ville avec son patrimoine ancien et contemporain, de poser des questions, d'échanger avec les autres passagers, de se remémorer l'histoire, parfois vécue, et de prendre ainsi conscience de l'évolution de la ville. Chaque guide a commenté le parcours aller/retour de la ligne, soit un trajet d'une durée d'une heure et demie.

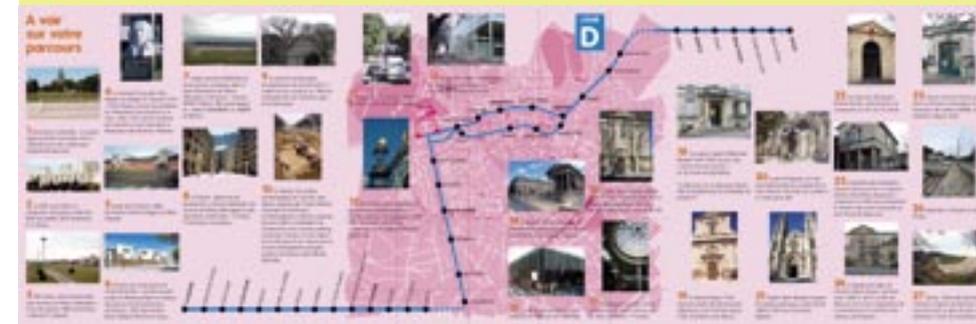


Le choix de la ligne a été primordial. Préconisée par les TCN, la ligne D s'est révélée particulièrement pertinente par la **diversité des paysages urbains** qu'elle traverse : quartiers périphériques aux limites de la ville et de sa campagne, zone commerciale, anciens faubourgs, centre-ville, quartier résidentiel permettant ainsi de multiplier les entrées : histoire, architecture, patrimoine, urbanisme, chantier en cours, projet futur.

C'est également une ligne à forte fréquence tout au long de la semaine et le samedi. Elle représente 13% de la fréquentation de l'ensemble du réseau TCN. À ce titre c'est la ligne la plus fréquentée du week-end.

Les TCN ont édité 1 500 guides-horaires spéciaux pour cette opération. Plusieurs bus ont affiché le visuel créé à cette occasion par les TCN sur les flancs droits des véhicules (format 152 x 68 cm).

en détail





← Carré d'Art, médiathèque et musée d'art contemporain construit en 1993 par Sir Norman Foster.

Quand le bus devient le support d'une histoire partagée

Le bilan que l'on peut établir est essentiellement axé sur l'impact de l'action sur le public. En terme de fréquentation, on a pu décompter pour la journée du vendredi 1 011 voyages avec la présence de guides ainsi que 758 voyages commentés pour le samedi, soit 24 trajets sur deux jours.



bilan

Le choix de ces deux jours d'action a eu des conséquences sur le type de public : jour de semaine avec une logique de travail d'une part, et le week-end en temps de loisir d'autre part, et donc une implication peut-être plus active, moins subie de la part des usagers.

D'abord étonnés, les Nîmois ont très vite fait preuve d'écoute et de curiosité vis-à-vis des explications des guides. Certains ont prolongé leur trajet pour en profiter davantage, d'autres ont choisi l'horaire de bus volontairement ou ont fait le parcours aller-retour en quête d'informations et autres précisions sur leur ville. **Cela a permis de nouer un dialogue**, soit avec les guides qui ont répondu aux questions, soit entre les usagers eux-mêmes, réunis autour d'une histoire commune. Il faut aussi mentionner l'implication des conducteurs qui ont adapté leur conduite : modulation de la vitesse, arrêts en douceur. Ils ont également apprécié d'apprendre sur leur ville.

Perspectives

L'impact auprès de la population ainsi que l'accueil très favorable a conduit Nîmes Métropole, les TCN et le service Ville d'art et d'histoire à reprogrammer l'action en 2007 en y ajoutant, en partenariat avec le CAUE du Gard, un volet pour les scolaires pendant deux jours avec un accueil de 4 classes par demi-journée. L'opération "Avec le bus je découvre ma ville" proposait aux classes de CM2 quatre parcours-découvertes dans les différents quartiers de la ville tout en utilisant les transports en commun.

Pour l'action "La ligne des Découvertes", la Direction des affaires culturelles a édité un dépliant sur le parcours de la ligne qui a été remis aux passagers dans les bus. Ceux-ci ont été ravis de pouvoir emporter ce document sur le trajet. Les TCN ont à cette occasion édité des cartes com "Voyagez au fil du temps avec la ligne D" indiquant les monuments de la ville à voir sur le parcours. La reconduction de l'opération sur une autre ligne des transports en commun est envisagée pour 2008.

fiche technique action

Porteur du projet

Service animation de l'architecture et du patrimoine de la ville de Nîmes et société des transports en commun nîmois (TCN).

Territoire concerné

Parcours de la ligne de bus D

Durée

2 jours (vendredi 17 et samedi 18 mars 2006).

Public visé

Habitants de Nîmes Métropole

Intervenants

4 guides conférencières, agents TCN.

Partenaires

Office de tourisme : mise à disposition des guides conférencières.

Moyens humains et financiers

Deux personnes ont plus particulièrement travaillé, l'animateur de l'architecture et du patrimoine, la responsable communication et clientèle des TCN plus les 4 guides-conférencières et 5 agents des TCN.

Budget pour l'action 2006

> Rémunération des guides conférencières : 1 350 euros.

> Création et édition du dépliant horaire : 2 810 euros.

Partenaires financiers

TCN, Office de tourisme. La DRAC alloue une subvention annuelle globale au service.

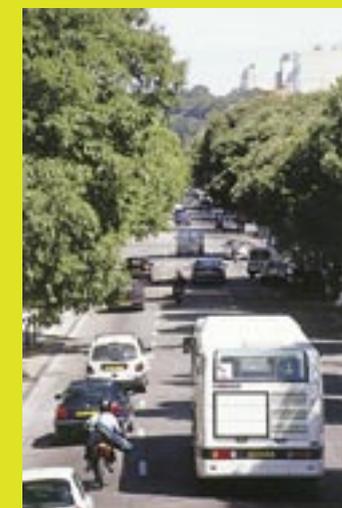


Le Colisée →

rassemble des bureaux et des logements.

Architectes :

François Fontès, Kisho Kurokawa.



↑ L'avenue Jean-Jaurès offrant à l'horizon la vue de la Tour Magne.

Contact

Bettina Rautenberg-Celie, animateur de l'architecture et du patrimoine.

Service animation du patrimoine de Nîmes direction des Affaires culturelles

15, rue Dorée
30033 Nîmes Cedex
tél. 04 66 76 74 49
fax 04 66 76 71 52
courriel : bettina.celie@ville-nimes.fr
www.nimes.fr



Saint-Étienne

Histoires et mémoires de quartiers

2.

« L'objectif de cette action est de permettre la compréhension de la vie urbaine et de la politique de renouvellement urbain mettant en valeur le patrimoine dans une vision dynamique.

Le projet urbain vise à valoriser et à mettre à niveau des pôles de développement urbain de grande envergure où se construisent les nouvelles donnes économique, culturelle et urbaine de la ville.

Dans le même temps, l'objectif est de revaloriser la vie dans les quartiers : Montreynaud, les quartiers sud est, la colline du Crêt de roc, le quartier Tarentaize Beaubrun Séverine. La transmission de tous les aspects de la mémoire de ce quartier donne des clefs de lecture aux publics afin qu'ils reconnaissent, s'approprient et soient fiers des différents éléments qui ont constitué l'histoire de la ville et de son agglomération. »

Robert Karulak,
maire-adjoint délégué au patrimoine.

Ce projet pluri-annuel mené en 2005 et 2006 est une valorisation du patrimoine urbain, architectural et paysager du quartier de

Tarentaize - Beaubrun - Séverine (TBS) classé zone urbaine sensible par la politique de la ville, concerné par des enjeux de renouvellement urbain comme quartier ANRU et bénéficiant d'une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

Ce projet se matérialise par différentes actions de médiation : circuits réalisés avec le concours des habitants, spectacle déambulatoire, panneaux de signalétique patrimoniale, expositions, etc.

← Le quartier de Tarentaize –
Beaubrun – Séverine.

fiche d'identité

Département
Loire, préfecture
Population
183 522 habitants,
bassin de l'agglomération
(Saint-Étienne métropole) :
350 000 habitants.

Convention
Ville d'art et d'histoire
Signée le 12 décembre 2000



Architecture et patrimoine
Le paysage, l'urbanisme et
l'architecture sont les trois
maillons solidaires, facteurs
constituants du patrimoine
stéphanois dont ils forment un
tout indissociable.

Au cœur de ce maillage,
les Stéphanois, par leur
inventivité, ont créé des usages
liés principalement aux activités
professionnelles, ont renforcé
des liens sociaux, ont exprimé
leur désir de vivre
solidairement ensemble.

Le chevalement →
du Site Couriot, actuel
musée de la Mine.



La diversité expliquée d'un quartier, un outil de la politique de la ville

Ce projet est la suite d'une action menée par les Archives municipales en 1999 sur ce même quartier dans le cadre d'un dispositif "Contrat de ville". Ce premier travail avait permis d'amorcer des partenariats avec des associations du quartier, des institutions et des habitants. Une bande dessinée sur l'histoire du développement urbain, une exposition de documents et plans anciens, une commande photographique et des ateliers d'écriture pour les jeunes avaient été réalisés.



contexte

En 2005, la Ville de Saint-Étienne initiait la Biennale de la ville, un événement festif et original de 13 jours où les disciplines artistiques et le développement urbain se sont croisés afin de présenter à tous les publics, les diverses facettes de la cité.

Dans le même temps, le service "Ville d'art et d'histoire" souhaitant développer des actions de sensibilisation au cadre de vie des XIX^e et XX^e siècles conformément à ses engagements contractuels poursuivait les partenariats existants sur le terrain.

Enfin dans le cadre du Contrat de Ville 2000-2006, les dispositifs de démocratisation pour l'accès à la culture engagés par le département et la région prévoyaient d'aider les collectivités à financer de tels projets.

← Représentation théâtrale du spectacle itinérant "Tarentaize, la mémoire du Grillon", étape B - îlot Tarentaize.



Connaître et valoriser la diversité

Plus qu'une sensibilisation des multiples acteurs du quartier (institutions, associations, habitants), ce projet visait à (re)transmettre en direction des Stéphanois un message concernant la **diversité du patrimoine architectural, urbain et paysager** et à créer une dynamique par le biais d'actions transversales et mémorielles coordonnées par l'animateur de l'architecture et du patrimoine.

le projet

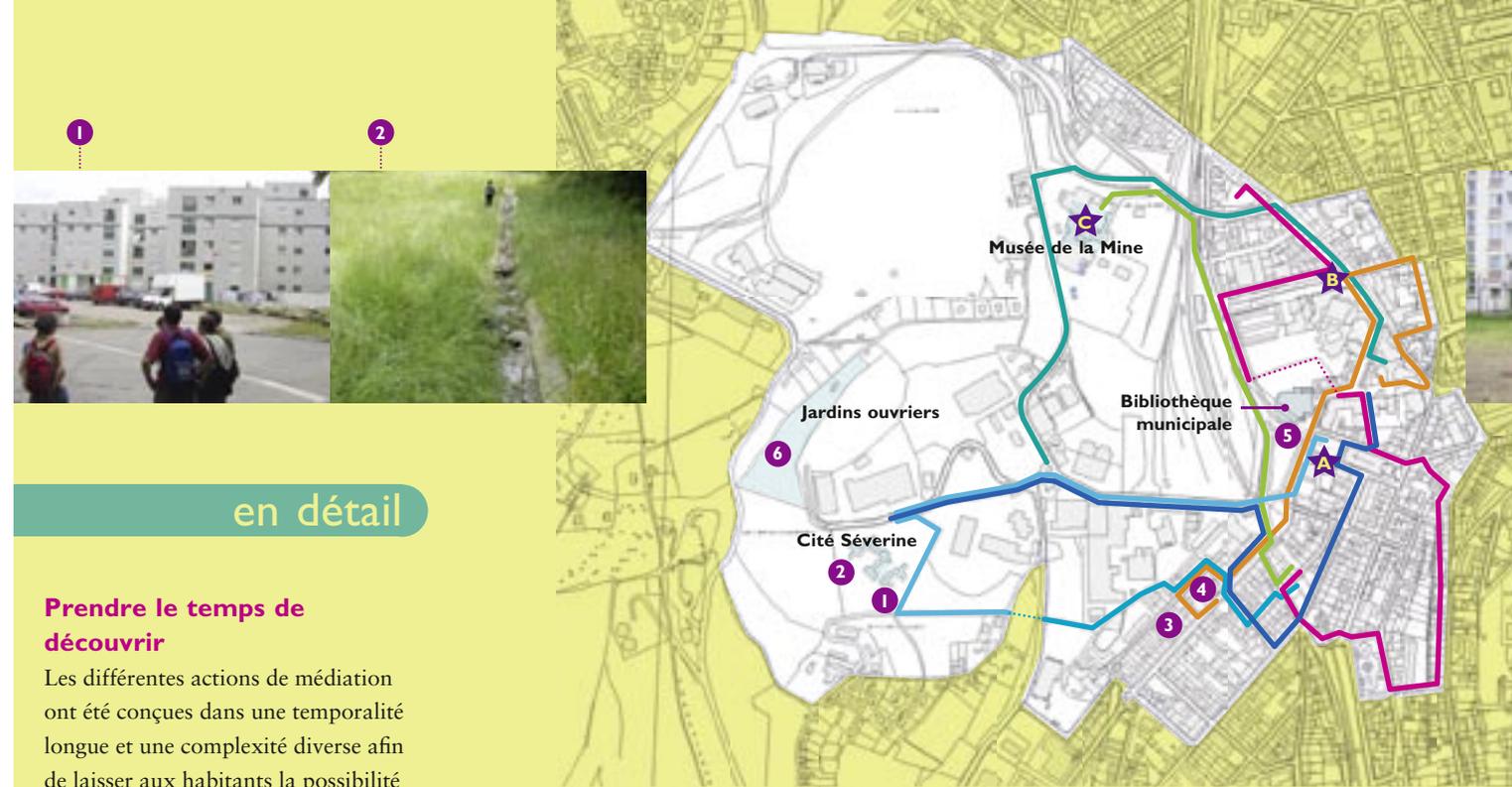
Ce projet permettait aussi l'expression de la politique globale et cohérente de valorisation et de protection du patrimoine stéphanois mise en place par Saint-Étienne Ville d'art et d'histoire où tous les maillons sont solidaires (recherche scientifique, sociologique, urbaine, architecturale ou paysagère; action culturelle; valorisation touristique; intervention dans le tissu urbain).

← **Représentation théâtrale, étape B, le long de la rue Tarentaize.**

« RUBAN : Toutes les nationalités on les a eues ! Serbes, Croates, Grecs, Albanais, Tchèques, Italiens, Alsaciens...
 CAGETTE : Alsaciens ?
 RUBAN : Oui des Alsaciens ! Arméniens ... C'est eux qui t'naient la plupart des commerces du quartier. [...]
 CAGETTE : Dounia.
 RUBAN : La première marocaine !
 CAGETTE : Prem's
 RUBAN : Elle n'avait jamais vu la neige ! On lui a trouvé des chaussures, un manteau. L'été on prenait la soupe dehors et hop, on sort la guitare, le violon. C'était la fête !
 Tous les soirs la Biennale de la Ville ! »

↑ **Extraits du spectacle itinérant "Tarentaize, la mémoire du Grillon" créé dans le cadre de la Biennale de la ville.**

À cet effet, ces actions ont été réalisées de manière transversale en interne et en externe notamment pour les questions sociales et mémorielles et afin d'en permettre leur appropriation, la participation des habitants et de nos partenaires institutionnels et associatifs (musées, associations de sauvegarde et de défense du patrimoine), du comité de quartier, des associations et du réseau des commerçants présents sur le quartier a été une constante.



en détail

Prendre le temps de découvrir

Les différentes actions de médiation ont été conçues dans une temporalité longue et une complexité diverse afin de laisser aux habitants la possibilité de s'approprier à leur rythme le territoire.

Tarentaize, histoire et mémoire : exposition (30 panneaux réalisés par les Archives municipales) et projection de films d'archives (montage préparé par la cinémathèque) ont été accessibles à un large public en janvier et juin 2005.

Laissez-vous conter le quartier de Tarentaize : installation d'un panneau de signalétique patrimoniale à proximité de la médiathèque en novembre 2007.

★ Étapes du spectacle itinérant.

Photos ↑ prises par les parcourants lors des circuits "Patrimoine en marche". →



Les habitants, médiateurs de leur quartier

Patrimoine en marche : six circuits conçus comme des parcours récités se sont effectués au printemps 2005 et à l'automne 2006 regroupant habitants, jeunes, scolaires ou habitués du quartier (personnel de la bibliothèque ou de la Comédie). Encadrés par un sociologue ou un urbaniste et munis d'appareils photos, ils ont été invités à "dire" et à photographier librement leur quartier à partir de six "balades" croisant les territoires. Ces groupes avaient pour mission de partager et faire partager ce qu'ils vivaient sur le site, ce qu'ils en connaissaient...

Un spectacle sur les mémoires vivantes du quartier

La mémoire du Grillon : spectacle itinérant construit autour de trois lieux identifiés par les habitants. Danse, musique et conte ont mis en valeur la **mémoire ancienne** et historique de la ville, la mémoire des **communautés accueillies** successivement à Saint-Étienne et la **mémoire récente**, vivante. Ces mémoires ont révélé des métiers, des régions et les pays d'origines des migrations comme des points d'articulation entre les contes et les histoires. Les interviews orales effectuées ont enrichi les fonds patrimoniaux des Archives municipales.



← Représentation théâtrale, étape A, devant la fontaine du Babet.

Aspects qualitatifs

La valorisation du patrimoine dans ce quartier en restructuration a renforcé la cohérence territoriale et la cohésion sociale : dans des logiques de développement durable, le renouvellement urbain et la valorisation du patrimoine sont devenus indissociables. Organiser à la fois la préservation et la conservation de son héritage, mais aussi en assurer l'accès à tous les habitants, ont renforcé le rôle du service "Ville d'art et d'histoire" dans son devoir de mémoire.



bilan

Cette valorisation du patrimoine a permis de créer du lien social. En effet, dans ce territoire, le patrimoine peut être un facteur commun d'appropriation pour les individus. En sensibilisant de nouveaux publics, Le service "Ville d'art et d'histoire" a offert de nouvelles clefs de lecture de ce quartier aux habitants qui peuvent ainsi appréhender l'avenir avec plus de sérénité et d'ouverture aux autres.

L'agglomération utilise le design comme facteur de développement en s'appuyant sur l'héritage issu de la création et de l'innovation industrielle. Valoriser le quartier de Tarentaize, où le mélange subtil entre les savoir-faire traditionnels et modernes existe, permet ainsi de conforter ce choix politique.

Aspects quantitatifs

- **Exposition** : les 12 visites organisées ont sensibilisé 256 personnes; les visiteurs "libres" de la médiathèque n'ont pas été comptabilisés. Les panneaux sont conservés aux Archives municipales et prêtés sur demande aux médiathèques de l'agglomération.
- **Montage d'archives** : 2 séances de 120 personnes; le montage est prêté sur demande et visionné dans le cadre d'activités pédagogiques sur ce quartier.
- **Pupitre de signalétique** : le tirage papier des panneaux est réutilisé pour les ateliers pédagogiques.
- **Spectacle** : 4 représentations itinérantes soit 400 personnes.
- **Circuits** : 6 parcours de 12 personnes (maximum fixé pour un confort d'écoute mutuel entre encadrants et récitants), soit 48 personnes.



fiche technique action

Porteur du projet

Service Ville d'art et d'histoire (Ville de Saint-Étienne, Direction des affaires culturelles).

Territoire concerné

Périmètre du quartier Tarentaize – Beaubrun – Séverine (TBS) soit 6 270 habitants (cf. carte).

Ce quartier péricentral est situé à l'ouest du noyau historique de la ville, très hétéroclite en ce qui concerne sa forme urbaine et ses populations. Il est constitué d'anciens faubourgs datant du XV^e siècle, articulés le long des anciennes routes d'accès à la ville (rue de Tarentaise, rue Roannelle); d'un faubourg industriel du XIX^e siècle, autrefois commune indépendante (Beaubrun) et d'une cité de transit aujourd'hui habitat social (Séverine). Partiellement détruit au XX^e siècle par deux opérations de rénovation urbaine, le quartier possède un patrimoine diversifié dans le domaine du bâti (maisons renaissance, immeubles XIX^e, églises), de l'industrie (métallurgie, ruban, mine) ou de la mémoire (accueil et résidence de nombreuses populations immigrées).

Durée : 2 ans

Public visé

Habitants et professionnels du quartier.

Intervenants

Collectif Bazar Urbain; Marie-Christine Couic, sociologue; Jean-Michel Roux, urbaniste; Nicolas Castellan, graphiste; Cie Théâtre Dire d'étoile, 4 comédiennes et 1 metteur en scène.

Partenaires

> Interne : pôle patrimoine municipal, services de la politique de la Ville et services techniques.

> Externe : Réseau d'Éducation Prioritaire, Université Jean Monnet.

Moyens humains et financiers

> Expo et projections de films : reprise de l'exposition de 1999 à la médiathèque municipale et montage d'archives réalisé par les agents de la cinémathèque d'après une sélection faite en commun par les intervenants.

> Pupitre de signalétique : 1 822 euros par panneaux x 3 (un panneau dans chaque lieu de centralité pour le quartier) soit 5 466 euros.

> Spectacle *La mémoire du Grillon* : 28 069,69 euros.

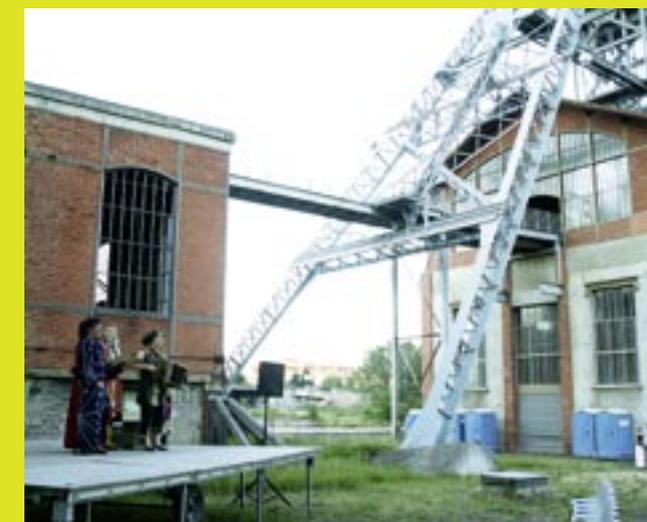
> Circuits Patrimoine en marche avec les habitants : 24 562,88 euros.

> Dépliant : 2 183 euros.

Les moyens humains sont principalement mis en œuvre par le service Ville d'art et d'histoire (l'animateur de l'architecture du patrimoine et son assistante) dans la coordination de ce projet; ils sont évalués environ à 3 mois de travail à temps plein. D'autres services de la ville ont également participé (police municipale pour l'encadrement des visiteurs pendant le spectacle, service logistique pour la pose et l'enlèvement des podiums, communication pour la réalisation et la diffusion du matériel de communication).

Partenaires financiers

FASILD, DRAC, Conseil régional, Conseil général.



↑ Représentation théâtrale, étape C, devant le treuil de secours du musée de la Mine au site Couriot.

Contact

Cendrine Sanquer,

animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Service Ville d'art et d'histoire

bureau : 20, rue Tarentaize
adresse postale : Hôtel de ville, BP 503
42 007 Saint-Étienne Cedex 1
tél. 04 77 48 76 27
fax 04 77 46 76 15
courriel : artethistoire@saint-etienne.fr
www.saint-etienne.fr



Vendôme

Les Aigremonts : du quartier à la ville

3.

Expliquer, pour une ville partagée

« Un des grands enjeux d'une opération urbaine de cette importance (rapportée à la taille de notre ville) est d'en réussir l'insertion.

La meilleure garantie pour la faire accepter est de la faire comprendre aux habitants et d'abord aux usagers.

La démarche participative et l'exploitation éducative se révèlent alors extrêmement précieuses. Nous espérons que les élèves sauront la faire comprendre ensuite à leurs parents et qu'ils deviendront ainsi nos meilleurs médiateurs. »

Marie-Hélène Vidal,

maire adjointe chargée de l'urbanisme de Vendôme, vice-présidente chargée de la culture et de l'animation du patrimoine de la Communauté du pays de Vendôme.

Les bâtiments administratif → du collège Robert Lasneau, et visite du collège par Jean-Christophe Ballet, un de ses architectes concepteurs.



fiche d'identité

Ville
Vendôme
Département
Loir-et-Cher, sous-préfecture
Commune
18 500 habitants
Bassin de vie
35 000 habitants
Convention
Ville d'art et d'histoire
Depuis 1986
Architecture et patrimoine
Ville d'origine médiévale aux nombreux parcs publics hérités de congrégations religieuses. Son monument majeur est l'abbaye de la Trinité, rare ensemble d'architecture gothique flamboyante.

contexte

Le quartier des Aigremonts, les enjeux du développement contemporain de Vendôme

De 1959 à 1966, Vendôme s'est développée sur de vastes plaines agricoles au nord du centre-ville et depuis les années 1975-90, vers le sud. Le coteau méridional constituait une barrière jusqu'alors difficile à urbaniser. En avril 2001, la création du pont des Tanneurs sur le Loir améliore les accès. Ainsi une **opération d'urbanisme sur le quartier des Aigremonts** (étymologiquement, les "collines escarpées") a vu le jour avec pour objectif l'organisation d'un nouveau quartier d'habitation. Dans une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) créée sur 18 hectares en 1995, le projet doit accueillir à terme plus de 1 000 habitants. Avec la construction du collège Robert Lasneau inauguré en décembre 2005, ce sont près de 550 élèves qui étudient quotidiennement aux Aigremonts. Totalisant 17 % de la population, ce site en pleine expansion rassemble les principes de développement de la ville contemporaine.

L'opération "Vivre les villes" 2006, un week-end pour découvrir un quartier

Dans cette dynamique, l'opération "Vivre les villes", en mars 2006, a été l'occasion de développer des actions de médiation dans le domaine de l'architecture contemporaine et de l'urbanisme en portant notre réflexion sur la ZAC des Aigremonts, en cours de réalisation.

le projet

Le but de cette action a été de **rapprocher les acteurs du développement de la ville** (aménageurs, architectes, élus) **des habitants**. La visite du nouveau collège par l'un de ses architecte concepteur, Jean-Christophe Ballet (agence Ivars et Ballet) fut ainsi l'occasion de faire découvrir cet équipement à un public ne se limitant pas aux utilisateurs du lieu (élèves et parents) habitants, particuliers et associations de quartier. Des matériaux nouveaux à la conception fonctionnelle de l'édifice furent autant de principes expliqués de manière concrète lors de la visite de cet équipement phare du quartier.



← Chantier en 2004 de 76 appartements et 10 maisons de ville, rue des Ormeaux.

Atelier éducatif “de la ville ancienne à la ville contemporaine”

L'évolution urbaine constitue un sujet jusqu'alors peu abordé en milieu scolaire mais qui permet d'éveiller les élèves à leur environnement dans une démarche à la fois citoyenne et pluridisciplinaire. L'animation de l'architecture et du patrimoine proposait depuis quelques années un atelier intitulé “de la ville ancienne à la ville contemporaine”. La démarche consistait à visiter et mieux connaître le quartier de l'école qui a choisi ce thème d'atelier, puis à relier l'étude de ce quartier à l'ensemble du développement de la ville. Les panneaux d'exposition sur la ZAC des Aigremonts, essentiellement constitués de documents graphiques accompagnés de brefs commentaires, ont pu être exploités en classe pour aborder l'évolution de Vendôme dans ses aspects les plus récents. La photographie aérienne, le plan de masse et le plan paysager sont étudiés au même titre que les plans et gravures de différentes époques, dans une logique d'analyse du développement urbain.

← Débat sur la ZAC des Aigremonts avec Marie-Hélène Vidal (maire adjointe) Christophe Froger (SELC) et Marc Gazeau (Communauté du Pays de Vendôme).

Débattre sur les projets au sud de la ville

La démarche se voulant participative, une rencontre-débat a été organisée sur le projet global du quartier, lui-même présenté dans une petite exposition. En expliquant les principes d'aménagement spatial de la ZAC, le débat a permis aux porteurs de projets, élus et techniciens, de mettre en perspective le programme avec les objectifs d'équilibre spatial (à l'échelle de la ville et du quartier en ménageant une part importante à un parc d'un hectare) de mixité sociale, économique urbaine tout en précisant le calendrier de réalisation des opérations en cours.



↓ Séance d'atelier éducatif avec une classe de CM2 de l'école Louis Pergaud (établissement du quartier).



L'urbanisme opérationnel appréhendé par les scolaires

Étudier ce projet urbain a permis d'aborder des notions d'urbanisme comme par exemple la mixité urbaine, une densité de construction moyenne préservant les espaces verts, le traitement spécifique des espaces publics et du mobilier urbain et la séparation des modes de circulation. Tout en intéressant en premier lieu les classes situées non loin du quartier, (comme l'école Louis Pergaud) l'étude de cette ZAC a dépassé l'intérêt suscité par la proximité du projet et a permis de percevoir les enjeux du développement futur de Vendôme. En résumé, l'atelier éducatif d'analyse de l'évolution de la ville s'est ainsi enrichi d'un cas opérationnel contemporain dans une perception de la ville en construction.

fiche technique action

Porteur du projet

Animation du patrimoine de la communauté du Pays de Vendôme.

Territoire concerné

Zone d'aménagement concerté de 18 hectares au sud de la commune.

Durée

Week-end “Vivre les villes”

Ateliers

Année scolaire 2006 et à venir

Chiffres de fréquentation

110 personnes

Publics visés

Habitants du quartier, de la Communauté du pays de Vendôme, scolaires, professionnels de la construction (architectes, entreprises, promoteurs).

↓ Le collège Robert Lasneau rythme la vie du quartier.

Partenaires

Direction de l'aménagement, de l'espace de l'habitat et du cadre de vie de la Communauté du pays de Vendôme, Direction de l'urbanisme de la ville de Vendôme, Société d'équipement de Loir-et-Cher, Éducation nationale, Conseil général.

Intervenants

Marie-Hélène Vidal, maire adjointe chargée de l'urbanisme de Vendôme et vice-présidente chargée de la culture et de l'animation du patrimoine; Marc Gazeau, architecte de la direction de l'aménagement et du cadre de vie de la Communauté du pays de Vendôme; Christophe Froger de la SELC (en charge de la ZAC); Jean-Christophe Ballet, architecte du cabinet Ivars & Ballet (concepteur du collège); Gérard Cambolive, principal du collège Robert Lasneau; Mariana Forssell-Latouche, guide conférencière chargée des ateliers éducatifs.

Budget de l'action

1500 euros

Partenaires financiers

Aucun.



↑ Devant le collège, une esplanade gère la déclivité de terrain.

Contact

Valérie Coiffard, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Direction de la Culture

Hôtel de ville,
parc Ronsard, BP 20107
41 106 Vendôme Cedex
tél. 02 54 89 43 53
fax 02 54 89 43 58
courriel : culture.vendome@wanadoo.fr
www.vendome.eu



Pays du Forez

Une prospective des paysages à 20 ans

4.

« **Face au développement économique et démographique du territoire**, il est essentiel que les élus, à l'échelle du territoire du Forez, puissent disposer d'outils de réflexion leur permettant de gérer sur un long terme l'aménagement du territoire dont les enjeux dépassent de loin le cadre communal ou intercommunal.

Seule une volonté politique forte et une vision partagée du territoire fera la force du projet de paysages dont les préconisations peuvent être relayées durant les années à venir dans les outils

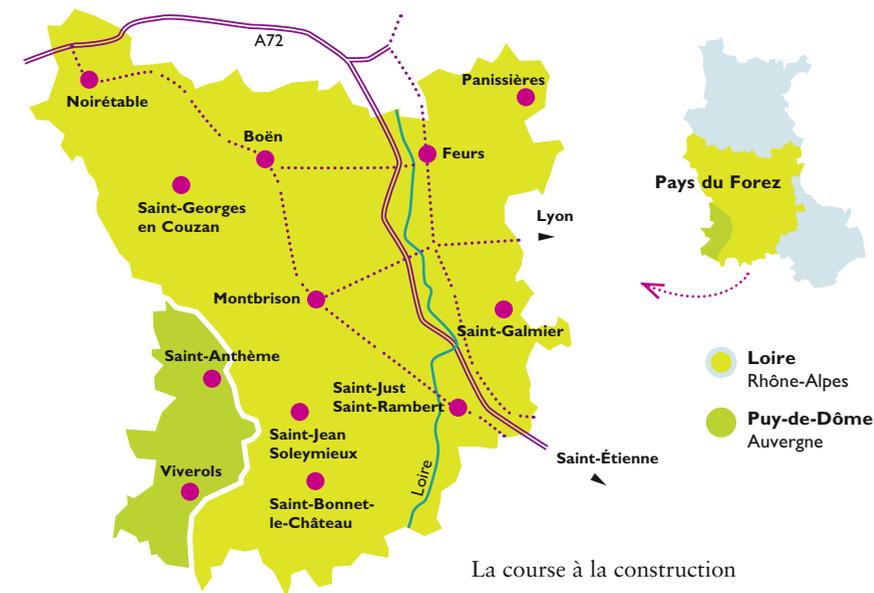
de gestion d'urbanisme tels le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Sud Loire et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Entrer dans une véritable culture de projet soutiendra d'autant mieux la stratégie de développement culturel et patrimonial du Forez. »

Gabriel Vivien,
vice-président du syndicat mixte
des Pays du Forez,
chargé du Pays d'art et d'histoire du Forez.

← Vue de la plaine depuis les monts du Forez. En arrière-plan, les monts du Lyonnais proposent une transition verte, agricole entre l'agglomération de Lyon et le département de la Loire.

fiche d'identité

- Département**
Loire
- Périmètre**
136 communes
- Spécificité**
Le pays du Forez est interdépartemental et interrégional (Puy-de-Dôme / régions Rhône-Alpes-Auvergne).
- Population**
163 000 habitants
- Convention**
Pays d'art et d'histoire
1998. Extension en 2005
- Particularités**
Le département de la Loire ne dispose ni de CAUE, ni de conservation départementale.
- Architecture et patrimoine**
Le Forez, traversé par la Loire, est surtout connu pour la richesse et la variété de son patrimoine bâti, historique et rural, pour l'éventail de ses paysages et de ses nuances climatiques ainsi que pour ses savoir-faire artisanaux et industriels (fer, verre, textile).



contexte

Une pression démographique et urbaine à encadrer

Situé à proximité de deux grandes agglomérations, Saint-Étienne et Lyon, le Forez est soumis à des pressions et à des dynamiques qui se traduisent par une **accélération de l'urbanisation des campagnes**. Dans le sud de la plaine du Forez et le long des voies de circulation des coteaux, les campagnes se muent en espaces péri-urbains dont le bâti dispersé brouille de plus en plus l'identité des espaces ruraux et des espaces de vie sur l'ensemble du territoire.

La course à la construction (développement des bourgs, des lotissements, du pavillonnaire, des zones d'activités) prépare un avenir contraignant et pose la question fondamentale de la **conciliation des nouveaux modes de vie avec la préservation du paysage et du cadre de vie en général**. Les règlements d'urbanisme ne suffisent plus pour garantir une urbanisation respectant le caractère architectural et paysager d'une ville, d'un village. Face aux implantations hasardeuses des constructions, au mitage pavillonnaire et à la dislocation des limites urbaines, les élus du pays du Forez ont souhaité se doter d'une **charte paysagère et architecturale** (2001) ainsi que d'un **projet de paysage à horizon 2020** (2006-début 2007) dont les préconisations devraient être opposables au SCOT Sud Loire.



↑ Ambiance d'un village de la plaine du Forez (Saint-Marcellin-en-Forez).

le projet



Sensibiliser à l'identité architecturale du Forez

En 2000, dans un contexte de boom immobilier de la résidence secondaire, le Pays d'art et d'histoire du Forez tire pour la première fois la sonnette d'alarme. En effet, de nombreuses maisons traditionnelles de pays subissaient des travaux de rénovation allant à l'encontre de la préservation de leur identité.

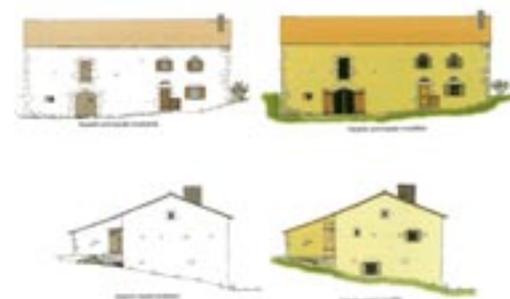
↖ À l'occasion de l'inauguration de l'exposition "Maisons et paysages du Forez" du Pays d'art et d'histoire, un architecte spécialiste de la maison traditionnelle forézienne expose les modalités d'une restauration respectueuse du bâti.

En 2001, le Pays d'art et d'histoire dote le territoire d'une **charte paysagère et architecturale qui cible prioritairement les particuliers** sur la question de l'entretien et de la restauration des maisons traditionnelles de pays ainsi que des éléments architecturaux vernaculaires et paysagers qui les entourent. La définition de la typologie du paysage et du bâti était donc acquise. Cependant, les problématiques liées à l'évolution urbaine du territoire avaient été peu abordées.



Un détail de l'exposition itinérante → "Maisons et paysages du Forez" : un puzzle invite le public à reconstituer deux types d'habitats de pays.

en détail



↑ Charte paysagère et architecturale du Forez, volet I : détail d'une fiche technique conseillant les modalités de création d'ouvertures dans une ferme ancienne.

Sauvegarder et promouvoir les techniques traditionnelles de construction

La **charte**, réalisée par un architecte et un architecte paysagiste ruralistes a été diffusée auprès du public, d'une part, sous la forme d'un livre et auprès des collectivités locales, d'autre part, sous la forme d'un cd-rom sur lequel l'ensemble des fiches techniques a été reporté.

Une **exposition itinérante** intitulée "Maisons et paysages du Forez" réalisée en 2002 a circulé sur l'ensemble du territoire jusqu'en juillet 2006. Elle a été accompagnée presque systématiquement d'une conférence-diaporama sur le thème "entretenir et restaurer une maison traditionnelle de pays", animée par les deux architectes auteurs de l'étude.

Parallèlement, SEMAFOR, structure de gestion du Pays d'art et d'histoire du Forez de 1998 à janvier 2003, avait mis en place une **mission d'architecte-conseil** en 2002 afin de répondre aux nombreuses questions posées par les particuliers au sujet de restaurations. Une visite mensuelle était effectuée sur le terrain à la demande des particuliers souhaitant faire évaluer leurs travaux et recevoir des conseils en matière d'emploi des matériaux. Depuis 2003, des **animations sur le patrimoine rural des XIX^e et XX^e siècles** sont proposées aux scolaires, notamment aux lycées techniques et lycées agricoles dans le cadre de sujets d'étude pré-professionnelle.



← Les coteaux du Forez, bien desservis par les infrastructures routières, sont propices au développement urbain.



bilan

Une population locale de plus en plus attentive

Près de 10 000 visiteurs ont fréquenté l'exposition itinérante de 2002 à 2006. Cinq conférences-diaporama ont attiré une moyenne de 200 personnes. L'information avait été particulièrement relayée par Maisons paysannes de France et Gîtes de France. Depuis 2004, dans le cadre de l'accélération du nombre de révisions ou de mises en place de PLU, les collectivités locales sollicitent de plus en plus les conseils du Pays d'art et d'histoire en matière d'expertise du bâti et des paysages afin d'intégrer les préconisations de la charte paysagère au règlement.

Le projet de paysages horizon 2020, pour un développement maîtrisé, harmonieux et révélateur d'identité

La charte paysagère ne pouvait cependant répondre à une autre problématique cruciale, celle de l'accélération de l'urbanisation du territoire. L'arrivée de l'A89 et le doublement de l'A47 vont bouleverser le positionnement du département de la Loire au sein de la Région Rhône-Alpes, et à échelle plus large, au sein du grand Sud-Est français. En accord avec le diagnostic exposé dans la charte de développement durable du Contrat de pays Rhône-Alpes, les élus du Forez ont souhaité la mise en place d'un "livre blanc" de bonne conduite.

Celui-ci concerne la **maîtrise des opérations d'urbanisme en milieu rural et en milieu périurbain** ainsi qu'une réflexion sur les formes de l'habitat domestique contemporain et sa qualité architecturale. Un cabinet d'étude a été recruté en avril 2006 pour conduire une réflexion prospective à horizon 2020.

L'étude (2006) : donner aux collectivités un "mode d'emploi" concret pour construire leurs projets

Le Syndicat mixte des pays du Forez a souhaité se doter d'une charte du paysage. Or si le mot "charte" renvoie souvent à un catalogue "d'actions types", le travail demandé à l'échelle du Forez a un double objectif : offrir



fiche technique action

Porteur du projet

SEMAFOR (charte paysagère), société remplacée par : Syndicat mixte des pays du Forez (projet de paysage).

Publics visés

Particuliers, collectivités locales, aménageurs privés et publics, architectes libéraux, constructeurs, artisans.

Partenaires

Région Rhône-Alpes, collectivités locales.

Budget

Charte paysagère

> Étude technique : 30 500 euros.

> Communication, livre + cd-rom : 30 000 euros.

> Exposition itinérante : 30 500 euros.

> Conférences-diaporama : 1 500 euros.

Projet paysage

> Étude technique :

34 000 euros,

communication en cours de définition.

aux élus une vision prospective de l'évolution du paysage et proposer un **projet de paysage pour le pays du Forez à horizon 2030**.

La charte permettra d'anticiper les évolutions possibles du paysage secteur par secteur et de construire de manière intelligible le cadre de vie de demain par des actions simples de structuration du territoire. Une réflexion prospective que devront intégrer les élus dans les PLU, les plans paysagers

intercommunaux ou encore dans le SCOT Sud Loire.

La question de la vision du patrimoine est au cœur de cette prospective.

Les enjeux principaux sont :

- mieux structurer la ville en réseau dans le sud du Forez,
- penser une nouvelle ruralité,
- préserver la fonction agricole et les paysages bocagers du nord de la plaine,
- développer des architectures territoriales riches et un habitat écologique.



↑ Culminant à 1 634 m. d'altitude, domaine des vents violents et des neiges tardives, les hautes chaumes du Forez sont de vastes plateaux d'estives, dénudés. Habitat temporaire servant aux soins du troupeau, la jasserie fut le berceau d'origine de la fabrication familiale de la fourme de Montbrison, aujourd'hui fromage AOC.

Contact

Anne-Christine Ferrand, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Syndicat mixte des Pays du Forez

Pays d'art et d'histoire

place du Prieuré, BP 14

42 600 Champdieu

tél. 04 77 97 70 35

fax 04 77 97 05 92

courriel : pays.art.forez@wanadoo.fr

www.paysduforez.fr



← Vue générale du bourg de Prévailles.

Pays du Perche-Sartheois

Un guide-conseil “architecture et paysage”

5.

Un outil pratique utile au quotidien et dans les démarches d'urbanisme

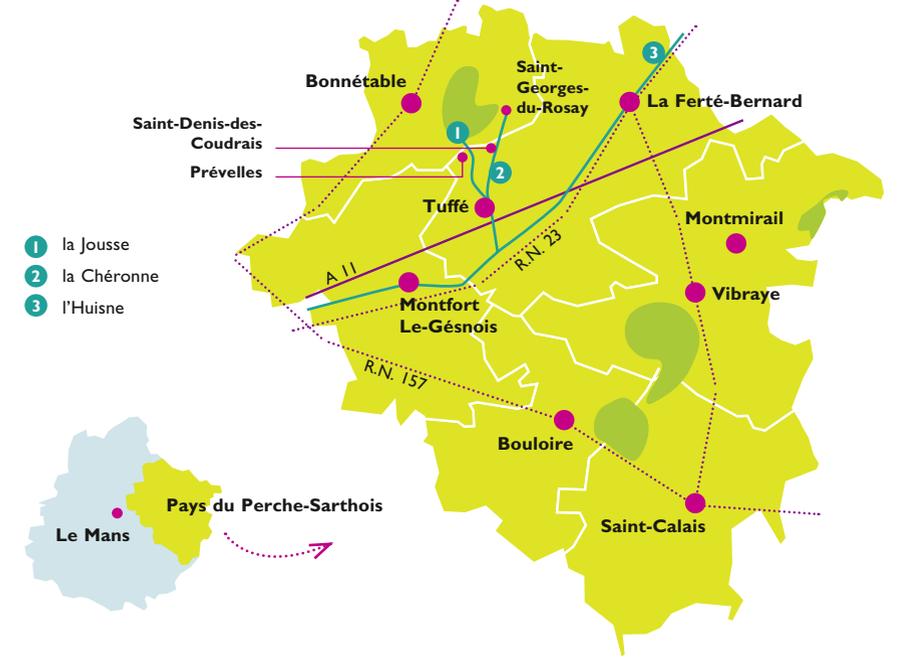
« Pour le simple habitant, ce guide-conseil, c'est la révélation que le paysage, le bâti de ce petit coin de Sarthe ne sont pas simplement “ordinaires”. Ils ont un style. Ils sont régis par des règles qui leur donnent équilibre, harmonie et singularité. Pour l'élu, ce document est le moyen indispensable

pour illustrer, de manière non subjective, les prescriptions d'urbanisme portant sur le respect des caractéristiques architecturales et paysagères de l'environnement. Pour toute demande préalable à une déclaration de travaux, nous avons pris l'habitude de joindre au formulaire réglementaire le guide-conseil qui clarifie et rend plus concrètes par ses illustrations les recommandations techniques ».

Jean-Pierre Maupay,
maire de Tuffé.

fiche d'identité

- Département**
Sarthe
- Structure porteuse du Pays d'art et d'histoire**
Syndicat mixte du Pays du Perche-Sartheois.
- Population**
74 878 habitants
- Convention**
Pays d'art et d'histoire
1998
- Architecture et patrimoine**
Architecture vernaculaire, paysage, vitrail XVI^e et XIX^e siècles, fortifications, architecture Renaissance.



Les vallées de la Jousse et de la Chéronne, un territoire pilote

Le Pays d'art et d'histoire du Perche-Sartheois est un vaste territoire essentiellement composé de communes rurales qui ont pour principal caractère commun une architecture vernaculaire et des paysages relativement préservés offrant une grande diversité. Ainsi, les vallons bocagers majoritaires côtoient des vallées encaissées dédiées à l'élevage et, sur les plateaux calcaires, des openfields céréaliers. Néanmoins, ces communes qui ne disposent pas, pour la plupart, de document d'urbanisme, sont soumises depuis dix ans à un développement diffus modifiant considérablement le bâti et le paysage rural.

contexte

L'un des objectifs du Pays d'art et d'histoire du Perche-Sartheois est de **sensibiliser les populations locales à leur cadre de vie** en s'appuyant sur le réseau associatif local et les habitants. Fort du partenariat entrepris avec l'association Prévailles, terre vivante des potiers à la fin des années 1990, nous avons souhaité impliquer des habitants dans une réflexion sur le paysage et le bâti, leurs fondements et leurs évolutions jusqu'à nos jours. L'échelle retenue est celle des vallées de la Jousse et de la Chéronne qui s'étendent sur une quinzaine de kilomètres et encadrent quatre villages.

le projet

Une démarche concertée de deux ans

L'inscription du projet dans la durée a permis une véritable initiation des habitants, principaux acteurs du projet, à la lecture et à la compréhension de l'architecture et du paysage.

Les habitants ont donc participé activement à toutes les phases d'élaboration du guide-conseil;

leurs réflexions et leurs travaux ont été coordonnés par l'animatrice de l'architecture et du patrimoine qui a assuré le lien avec les autres partenaires et le suivi de l'ensemble du projet.

Une première phase de dix-huit mois a consisté à les sensibiliser par différentes animations grand public à l'architecture vernaculaire, ses fondements, ses usages et ses techniques de mise en oeuvre (conférence, visites, atelier pratique, journées d'étude).

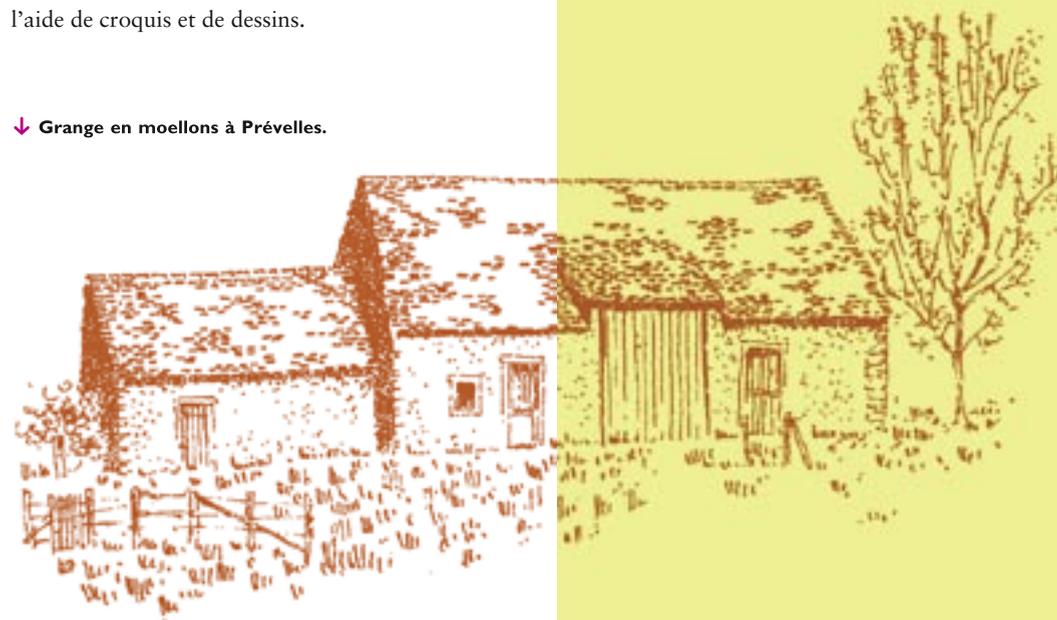
Dans un second temps, une concertation a permis de débattre du projet, de définir avec un groupe de référents des quatre communes les besoins, de sérier les objectifs et la finalité du projet.



← Couverture du "Guide conseil de l'architecture et du paysage".

L'ensemble des acteurs du projet a défini une méthode de travail s'articulant autour d'un recensement à partir de grilles de lecture et de fiches de synthèse qui ont servi à l'enquête de terrain. L'analyse des données a permis de dégager des typologies et de définir précisément les rubriques du document réalisé en collaboration avec un architecte et une paysagiste du CAUE. L'approche graphique du guide a été privilégiée afin de faciliter la compréhension des aspects techniques à l'aide de croquis et de dessins.

↓ Grange en moellons à Prévelles.



← Grange en pan de bois et torchis, Saint-Georges du Rosay.

en détail

Une large diffusion, de l'écrit au support numérique

Le guide-conseil de l'architecture est l'aboutissement de deux années de concertation et d'échanges passionnés entre habitants, élus et techniciens sur le patrimoine bâti et paysager et les enjeux de conservation, de restauration et de développement.

Edité à quatre mille exemplaires, il a été présenté publiquement lors des Journées du Patrimoine 2003 par le biais de conférences et d'ateliers d'initiation. Dans un second temps, il a fait l'objet de réunions d'information auprès des artisans du territoire et des élus. En 2005, le guide-conseil a été mis en ligne sur le site de la DRAC dans le cadre de l'exposition virtuelle des Vpah des Pays de la Loire.



↑ Restauration d'un mur d'enceinte.

Disponible gratuitement sur simple demande, il est aujourd'hui presque épuisé dans sa version papier; il devrait être téléchargeable sur le site internet du Pays du Perche-Sarthon d'ici l'été 2007.

↓ Détail de badigeon de chaux sur enduit lissé.





← **Détail de mise en œuvre du torchis sur lattis.**

à un mode de vie plus respectueux de l'environnement, voire de réinvestir des connaissances et des techniques ancestrales dans la réalisation d'un projet de restauration, de construction ou d'aménagement paysager. Dans le pays du Perche-Sarthis, cette démarche a permis de créer un dispositif d'aide à la restauration du patrimoine privé non protégé au titre des Monuments historiques en partenariat financier avec la Région des Pays de la Loire et avec le concours du CAUE de la Sarthe et de l'association Maisons paysannes de France.



↑ **Croquis de la Maison de La Charbonnière à Tuffé.**

De la nécessité d'une démarche globale inscrite dans la durée : inventaire systématique et perspectives d'avenir

En outre, un inventaire du patrimoine rural a été initié en septembre 2006 avec le soutien de la Région des Pays de la Loire et l'accompagnement technique du Service régional de l'inventaire. À l'échelle du territoire concerné, le Pays d'art et d'histoire du Perche-Sarthis a été associé à la réalisation du plan local d'urbanisme de la commune de Tuffé. Cette commune met en place une réflexion globale sur son patrimoine en matière de protection (demande d'inscription d'un monument, projet de ZPPAUP), de restauration et de sensibilisation des habitants.

← **Réalisation d'un enduit à la chaux aérienne naturelle.**



bilan

Un intérêt croissant pour le patrimoine : de la connaissance à la diffusion des techniques

L'ensemble des actions de sensibilisation et le guide-conseil en particulier ont eu un impact positif sur les acteurs du territoire même s'il est difficile de l'évaluer précisément.

La participation des habitants aux animations sur le paysage et le bâti est en augmentation constante. Outre les amateurs d'histoire des arts et plus largement de sciences humaines, nous constatons une diversification et un élargissement du public liés à l'intérêt croissant porté au développement durable et à l'écologie. En effet, depuis trois ans, de nombreuses personnes participent aux animations sur le paysage et l'architecture afin de réfléchir

fiche technique action

Porteur du projet

Pays d'art et d'histoire du Perche-Sarthis.

Territoire concerné

Prévelles (149 habitants), Saint-Denis-des-Coudrais (89 habitants), Saint-Georges-du-Rosay (386 habitants), Tuffé (1 520 habitants). Soit 2 144 habitants pour 4 communes comprenant 5 380 hectares.

Durée

2 ans

Public visé

Habitants

Intervenants extérieurs

Alain Rocheron, délégué de Maisons paysannes de France; Céline Tanguay, architecte paysagiste; Gérard Frédéric, architecte; Jérôme Valadie, graphiste (CAUE de la Sarthe). Neuf bénévoles ont participé activement au recensement et à l'élaboration du projet.

Partenaires

Association locale Prévelles, terre vivante des potiers; mairies, habitants, association Maisons paysannes de France – délégation de la Sarthe, CAUE de la Sarthe.

Moyens humains et financiers

1/4 temps pour le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthis.

Budget

> Prestation du CAUE : 2 300 euros.

> Frais de graphisme et d'impression : 6 610 euros pour 3 000 livrets.

> Manifestation annexes et frais de fournitures : 2 500 euros environ.

> Coûts non évalués : frais de personnels, frais de diffusion.

> Subvention DRAC : 3 000 euros.



↑ **Vue sur l'ancienne ferme du Châtelet à Saint-Denis-des-Coudrais.**

Contact

Sylvie Lemercier,

animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Pays du Perche-Sarthis,

Pays d'art et d'histoire

24, avenue de Verdun, BP 90 100

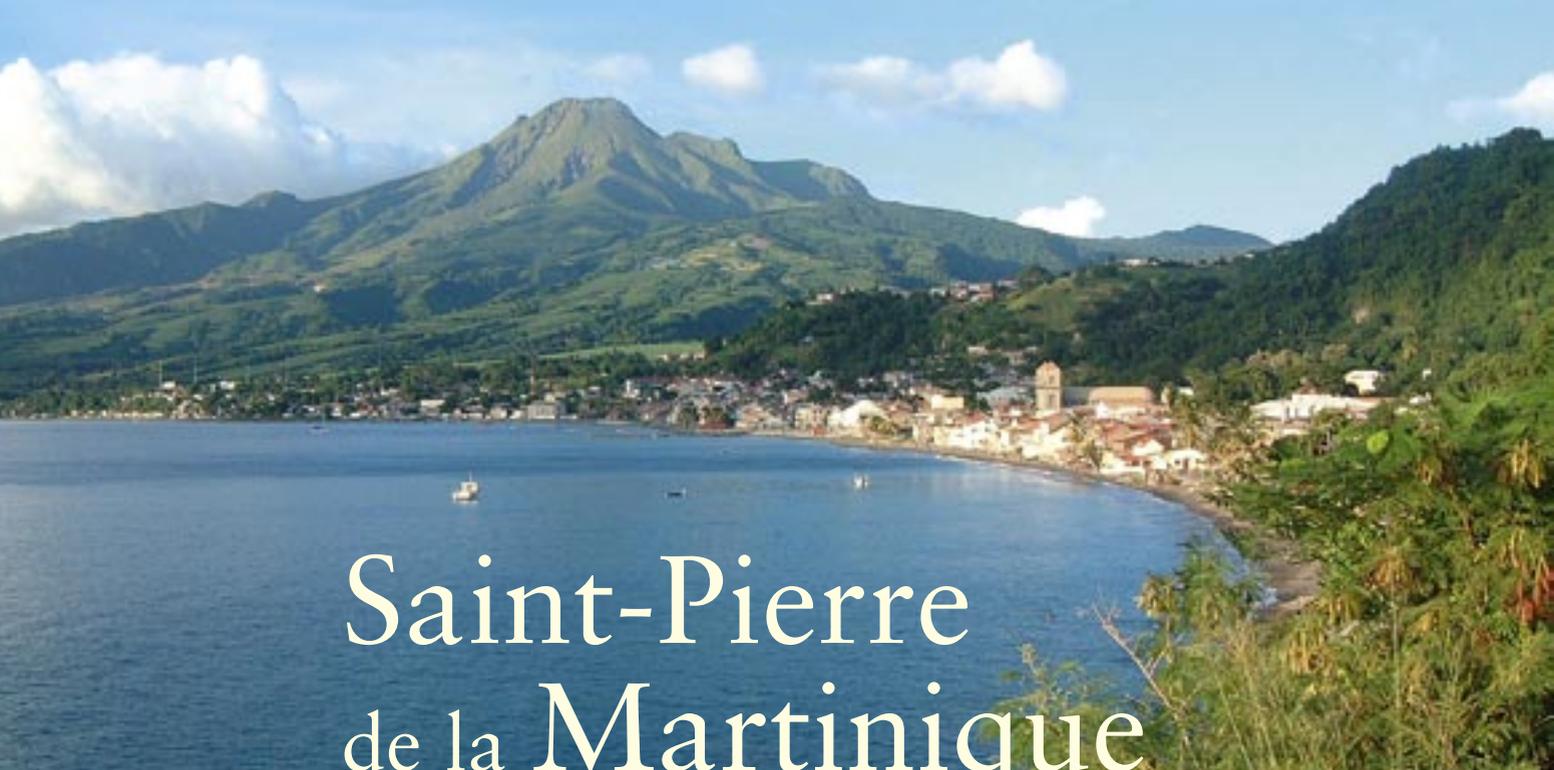
72 404 La Ferté-Bernard

tél. 02 43 60 72 77

fax 02 43 71 42 38

courriel : sylvielemercier-pps@orange.fr

www.perche-sarthis.fr



Saint-Pierre de la Martinique

Les Ateliers de Saint-Pierre : imaginons la ville de demain

« Les Ateliers de Saint-Pierre ?

C'est une démarche essentielle pour développer une conscience collective dans le processus de réappropriation du patrimoine par les citoyens. »

Louis-Edouard Virayie,
2^e adjoint au maire.

↑ Entre Mer des Antilles et

Montagne Pelée : Saint-Pierre de la Martinique.

Ruine du site Bureaux du Génie, →
quartier du Fort.

fiche d'identité
Département d'Outre-mer
Martinique
Population
4 544 habitants
Convention
Ville d'art et d'histoire
1990 - renégociée en 2003
Architecture et patrimoine
Port maritime de fondation
coloniale; vestiges (XVIII^e et
XIX^e siècles) liés à la destruction
de la ville en 1902; architecture
moderniste.



Ruines des magasins du figuier. →

Assurer la continuité entre la ville ancienne et la ville nouvelle

Au cours de son histoire, le territoire pierrotin a été soumis régulièrement à des destructions massives de son bâti et des remaniements considérables de son paysage par les forces de la nature auxquels a dû tout aussi régulièrement répondre l'action de l'homme. La ville a vu se succéder cyclones et raz-de-marée, et en 1902, elle est totalement détruite par l'éruption de la Montagne Pelée. Cet évènement majeur dans l'histoire martiniquaise a causé un traumatisme durable qui imprègne jusqu'à ce jour la mémoire collective et oriente les représentations que peuvent avoir aujourd'hui les Pierrotins de leur espace, avec des contradictions. Saint-Pierre est souvent perçue comme une ville double par ses habitants: une ville habitée, celle de la reconstruction ex-nihilo et une ville héritée, à la fois sacrée et encombrante. **L'articulation entre passé et présent constitue un enjeu fondamental pour Saint-Pierre.** Le service patrimoine a pour objectif de mettre en avant les éléments de continuité entre la ville détruite en 1902 et la ville actuelle et a donné priorité



aux actions de sensibilisation au patrimoine, à la qualité architecturale et paysagère du cadre de vie en direction des habitants.

contexte

Les Ateliers de Saint-Pierre s'intègrent dans une dynamique initiée en 2002 par le Conseil de l'ordre des architectes de Martinique dans le double cadre de la 5^e Biennale d'architecture caribéenne et de la commémoration nationale du centenaire de l'éruption de la Montagne Pelée qui avait détruit Saint-Pierre. Les Ateliers de Saint-Pierre qui se déroulent durant la Biennale d'architecture de Martinique ont l'ambition d'être un espace d'échanges de pratiques mais aussi un laboratoire d'idées réunissant étudiants, architectes et urbanistes confirmés. **Les thèmes étaient les suivants : l'espace, le bâti et leur confrontation aux aléas naturels.**

Résorber l'habitat insalubre et mettre → en valeur le patrimoine : un double enjeu pour le quartier du Fort. Détail de la rue Monte-au-ciel.

le projet

Faire se rencontrer professionnels et habitants

En accord avec les architectes souhaitant poursuivre le travail de réflexion entamé en 2002, et après deux ans de rapprochements progressifs, une convention a été signée en 2006 par l'Ordre régional des architectes de Martinique et la Ville d'art et d'histoire afin de pérenniser les Ateliers et de les ouvrir aux habitants de Saint-Pierre, notamment au jeune public.

↓ Cachot de Cyparis, vestige de la prison détruite lors des éruptions de mai 1902.



Cette convention s'articule autour d'un programme ayant pour objectifs de :

- sortir les métiers, les missions et les travaux des organismes et acteurs professionnels du paysage de leur confidentialité,
- sensibiliser les habitants à leur cadre de vie par l'angle des réflexions d'architectes et urbanistes contemporains,
- réfléchir sur la ville contemporaine, son histoire et ses projets et singulièrement sur la réappropriation de l'espace figé en 1902 ou abandonné depuis,
- sensibiliser la population et les aménageurs à la prise en compte des risques majeurs dans la construction et l'aménagement du territoire,

- rendre les Pierrotains acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie (concertation sur les projets d'espaces publics),
- pérenniser l'atelier d'architecture expérimental en tant qu'outil de projection et d'aménagement urbain.



en détail

Le Mai de Saint-Pierre, de nouvelles pistes de réflexion expliquées sur la ville

Le rendez-vous 2006 de l'opération Vivre les Villes, du 16 au 19 mars, a constitué le point d'ancrage lisible de ces différents programmes.

Dans ce cadre, une exposition a été montée à la Maison de la Bourse (espace culturel municipal) et a été présentée lors d'une manifestation culturelle appelée le "Mai de Saint-Pierre" au marché couvert, hors des cadres culturels "classiques".

Le vernissage de l'exposition s'est accompagné d'un débat public sur la prise en compte du risque dans la construction et l'aménagement du territoire. L'ouverture de cette exposition fut l'occasion pour les partenaires de signer solennellement la convention "Les Ateliers de Saint-Pierre". Chaque étude, chaque analyse de la ville réalisée par l'équipe d'architectes en liaison avec son projet d'aménagement proposé a ainsi été présentée.

← Atelier scolaire durant les Ateliers de Saint-Pierre, Maison de la Bourse, 2006.

Visite guidée des ruines du théâtre. →



↑ Exposition Atelier de Saint-Pierre présentant les travaux de jeunes architectes réalisés en 2004 et 2007, Maison de la Bourse, 2006.

Une classe de CM2 de la commune a suivi une visite de l'exposition, sous la conduite de l'enseignant. Cette visite a permis aux élèves, à travers la confrontation de leurs connaissances sur leur environnement et les projections faites par les architectes, d'appréhender l'histoire urbaine.



Par ailleurs, visites d'architectes ("La réhabilitation du marché couvert", "Patrimoine en chantier") et expositions sensibles ("Scènes de vie en habitat social" – photographies d'Henri Vigana et "Mûrs... mûrs" – photographies de Claude Michaud) ont été proposées à l'ensemble des établissements scolaires de la commune par le service patrimoine. Cela a permis d'aborder de manière concrète, dans le cadre d'un environnement réel et proche, les problématiques soulevées lors des Ateliers de Saint-Pierre.

Enfin des visites thématiques "Reconstruire Saint-Pierre" et "Patrimoine en chantier" ont été proposées au public adulte.

← Visite de l'exposition de photographies de Claude Michaud, par une classe d'enfants de Saint-Pierre.



← Visite des Bureaux du Génie par des élèves de 4^e en présence de Raphaël Martine, maire de Saint-Pierre. Les élèves ont rédigé une brochure sur ce site.

Croisement des regards entre architectes et habitants

Cette initiative, au départ "externe" et conjoncturelle, a été reprise par la ville de Saint-Pierre grâce, notamment, à la sensibilisation des élus qui se sont davantage impliqués. Les débats associant la population, les élus, les architectes et urbanistes lors des rencontres autour des Ateliers ont parfois été houleux, mais ils ont été riches en échanges, tout en offrant un moment de concertation et de réflexion sur les espaces publics.



bilan

Plus de 400 visiteurs (visiteurs, visiteurs de passage, résidents et habitants de la commune) dont 160 parmi le jeune public représentant 6 niveaux depuis le cycle 1 jusqu'au collège et 3 sur les 5 établissements scolaires de la commune, ont été recensés sur les quatre journées officielles de l'opération "Vivre les villes 2006". **D'un point de vue qualitatif, il faut souligner l'élargissement des publics touchés.**

Un projet au cœur des mutations urbaines

Cette opération ouvre des partenariats divers : la radio RFO a réalisé 5 sujets sur la "réappropriation de Saint-Pierre – architecture et urbanisme", diffusés en mai 2006 en guise d'introduction et de contribution au Mai culturel de Saint-Pierre. La sécurité civile a programmé une journée de présentation des moyens opérationnels, dans le cadre de cette manifestation. Le programme associe également étroitement le Forum international des jeunes architectes (IUA) : pour la 3^e édition des Ateliers de Saint-Pierre en mars 2007, un concours d'idées proposé par le service patrimoine a porté sur un projet d'équipement culturel associant la réhabilitation du musée et l'élaboration d'un projet architectural pour le CIAP dans un site patrimonial. Les Ateliers de Saint-Pierre se poursuivront. Le plan local d'urbanisme (PLU) prend en compte les réflexions et travaux menés dans le cadre de ces programmes. L'implication des habitants est croissante, ils prennent conscience de l'importance de l'information sur les travaux d'aménagement et se sentent de plus en plus responsables du devenir de leur ville.

fiche technique action



Porteur du projet

Service patrimoine, ville de Saint-Pierre pour l'exposition. Les Ateliers de Saint-Pierre et la programmation Vivre les villes et/ou Conseil régional de l'Ordre des architectes de Martinique pour l'organisation des Ateliers.

Territoire concerné

> De manière directe : commune de Saint-Pierre, Martinique, avec un accent sur le centre-bourg et singulièrement ses espaces potentiellement ou en cours de réhabilitation laissés à l'abandon depuis l'éruption de 1902 et disséminés çà et là dans la ville.
> De manière indirecte : la Région Martinique et le bassin caribéen.

Durée

2002-2007 (toujours en cours)



Publics visés

Habitants de Saint-Pierre, décideurs et aménageurs.

Intervenants

> Jeanne Cazassus, animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Pierre; Jérôme Nouel et Alain Mabourg, architectes; M. Foucade, directeur de l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL); Gilles Birota, directeur du CAUE Martinique.
> L. Bullot, T. de Fabrique Saint-Tours, A. L. Gbaguidi, S. Gunot, J. Nouel : architectes, organisateurs des Ateliers de Saint-Pierre.
> Suzette Adams, Xavier Bouvard, Marianne Cats, Roger Chenevot, Taisa Clements, Patrick Coleman, José Diwaldo Garcia Sanchez, Tania de Fabrique Saint-tours, Anne-laure Gbaguidi, Octovio Gonzales Morgade, Willy Juliana, Mlela Matandara, Jan Maurits Lanjouw, Flora Moracte,

← Présentation des propositions de projets d'aménagement de la ville réalisés durant les Ateliers de Saint-Pierre aux architectes - FIJA 2007.

Dwight Murray, Noémie Pennefleck De Lanoy, Miguel Terrine : architectes et étudiants, contributeurs aux Ateliers de Saint-Pierre.

Partenaires

Service urbanisme - Ville de Saint-Pierre, agence d'urbanisme Carua (Xavier Bouvard), Direction régionale des affaires culturelles, Société immobilière de Martinique (SIMAR), R.F.O. / Télé-Martinique, Conseil en architecture urbanisme et environnement Martinique (CAUE), association pour la Prévention des risques majeurs (APRM).

Moyens humains

Animatrice de l'architecture et du patrimoine, agent d'accueil et de secrétariat, services techniques.

Budget : 7600 euros

Partenaires financiers

DRAC Martinique : 3200 euros, 27 %.
CROAM : 2014 euros, 27 %.
Ville de Saint-Pierre : 2386 euros, 31 %.



↑ Maison de la Bourse, place Bertin, qui a accueilli le Forum international des jeunes architectes (FIJA), mars 2007.

Contact

Jehanne Cazassus, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Animation du patrimoine

Maison de la Bourse
place Bertin
97250 Saint-Pierre de la Martinique
tél. 05 96 78 10 39
courriel : patrimoine-stpierre@yahoo.fr



Figeac

Les Chantiers du quotidien 1900-2006

7.

« Le programme triennal des Chantiers du quotidien a été riche en enseignements parmi lesquels deux sont remarquables.

D'une part, l'approche pluridisciplinaire et ses restitutions publiques nous a permis, ainsi qu'aux habitants, de voir, écouter, découvrir les points de vue d'autres acteurs de la cité avec qui nous n'échangeons pas toujours par ailleurs alors qu'ensemble nous fabriquons la ville. D'autre part, les histoires des habitants se sont inscrites dans une histoire collective et à ce titre sont devenues une histoire partagée. »

Chantal Berges,
maire-adjointe, chargée de la culture.

Le lotissement de la Parrine, →
construit à partir de la fin des
années 1920.

fiche d'identité

Département
Lot, sous-préfecture
Population
10 482 habitants,
bassin de vie : 31 000 habitants.
Convention
1990
Ville d'art et d'histoire
1990
Architecture et patrimoine
Figeac est surtout connue pour le nombre et la qualité de ses maisons médiévales ainsi que pour la permanence de sa trame urbaine du XIV^e siècle. Architecture civile XII^e-XX^e siècle. Extension urbaine à partir des années 1920. Centre ancien et faubourgs du XIII^e siècle : secteur sauvegardé (1986).



contexte

↑ Extension urbaine de Figeac de 1960 à 1999.

- 1960
- 1960-1975
- 1975-1999

Pour une pédagogie de l'urbain

Figeac est confrontée à la gestion d'un centre historique remarquable, à la fin de la dichotomie ville/campagne, à l'expansion de l'habitat individuel en secteur diffus, à la généralisation de la culture urbaine et de "l'auto mobilité". À l'heure de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), le programme "Chantiers du quotidien" avait pour objectif de **sensibiliser les habitants, les visiteurs, les enfants et les jeunes à ces problématiques et aux enjeux de la qualité urbaine et architecturale.**

La volonté était également de rendre accessible les réflexions des spécialistes de l'urbain et d'élargir les publics traditionnels des expositions liées à l'architecture et à l'urbanisme. Enfin, les chantiers de Figeac et les mutations de la ville permettent de saisir des processus urbanistiques et sociaux à l'œuvre dans des villes aux dimensions plus importantes.

le projet



↑ La commission du secteur sauvegardé.

Favoriser la rencontre et la transdisciplinarité

L'action s'est inscrite dans la durée, afin d'en favoriser l'appropriation. Le projet a d'emblée été marqué par la transversalité (service du patrimoine, service de l'urbanisme, musée Champollion) et la pluridisciplinarité (patrimoine, urbanisme, architecture, ethnologie).



Lors de la conception, la volonté d'impliquer les habitants a été constante. Ceux-ci sont acteurs de la ville et, à ce titre, portent un discours sur elle qui leur est propre. Ce discours, composé d'une multitude de paroles, diffère de celui des détenteurs d'un savoir sur l'architecture et l'urbanisme ou de celui des décideurs.

Les sources se sont enrichies les unes les autres dans une **mise en regard des relations entre local et global, individuel et collectif, traces écrites et points de vue**. Au-delà de la démarche scientifique de l'étude ethnologique, de l'intérêt des pratiques quotidiennes urbaines, de l'apport des discours "de l'intérieur" sur la ville, la démarche a permis d'impliquer les habitants dans l'élaboration de l'exposition et de valoriser leur parole.



← La passerelle sur le Célé réalisée en 2004 par l'architecte Marc Mimram.

en détail

Les acteurs du projet (élus, conservateur, archéologue, architecte des Bâtiments de France, architecte, scénographe, graphiste) participèrent à une rencontre publique. Enfin, une petite exposition traduisait le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU afin de le mettre à la disposition du public.

Les années 2005 et 2006 produisirent deux films documentaires sur les transformations urbaines et les manières d'habiter à Figeac au XX^e siècle à partir des études ethnologiques. Ces films furent diffusés au sein de **deux expositions qui exploraient l'histoire de la ville contemporaine** : la première consacrée à la période 1900-1960 (juin-octobre 2005), la seconde à 1960-2006 (juin-octobre 2006). Les expositions retraçaient les profonds bouleversements morphologiques et sociologiques qu'a connus la ville. Habitants et images d'archives racontaient : le passage d'une économie agricole et d'une relation étroite avec le monde rural à une économie industrielle et des modes de vie urbains,

← **Les études ethnologiques ont permis d'éclairer les transformations de la ville et les manières d'habiter. Elles ont donné lieu à la réalisation de deux films documentaires.**



l'extension urbaine parfois inorganisée, l'adaptation de la ville à l'automobile, l'accès au confort, le rêve pavillonnaire suivi du désir de campagne, le centre ancien successivement délaissé puis valorisé. Un espace ouvrait sur la ville de demain avec une synthèse du diagnostic du plan local d'urbanisme et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). L'exposition de 2006 se concluait par un espace découverte sur l'urbanisme et le développement raisonné, adapté aux enfants à partir de 8 ans. Deux catalogues d'exposition ont été publiés. Autour des expositions, des conférences et des rencontres avec des urbanistes, géographes, architectes et ethnologues interrogeaient la ville et l'urbain. Dans le cadre des journées du patrimoine, des visites guidées et des visites théâtre invitaient le public à découvrir l'exposition et les quartiers édifiés à partir de 1920. Des visites, ateliers et parcours urbains s'adressaient

particulièrement aux scolaires. La parole des habitants constitue dorénavant un fonds d'archives sonores au sein des archives municipales; une copie des témoignages enregistrés a été versée aux archives départementales.

L'ouverture du musée Champollion et la finalisation du plan local d'urbanisme en 2007 marqueront la fin de la première phase des Chantiers du quotidien.

↑ L'exposition "Chantiers du quotidien" ↓ consacrée à la période 1900-1960.





← L'exposition sur les transformations urbaines et les manières d'habiter au cours de la période 1960-2006.

Initier un pôle "aménagement et cadre de vie"

La manifestation "Chantiers du quotidien" a rapproché le service du patrimoine du service de l'urbanisme. La collaboration entre les deux services sera formalisée dans le cadre de la révision de la convention Ville d'art et d'histoire.

Le programme se poursuit avec un nouveau projet sur trois ans (2007-2010). Celui-ci porte sur la zone rurale de la commune. Un inventaire du patrimoine et une étude paysagère seront articulés au PLU. Associés à une étude ethnologique sur la zone périurbaine, ils nourriront une exposition sur les transformations du paysage rural, les manières d'habiter et les représentations de la campagne aujourd'hui. Une exposition itinérante sur ces mêmes thématiques sera également réalisée en collaboration avec le CAUE du Lot.

← Ensemble de maisons conçues par l'architecte Raymond Lacombe pour les ouvriers de l'usine Ratier et réalisées en 1948.



organisées par le service du patrimoine, ni un public a priori motivé par les expositions consacrées à l'urbanisme et à l'architecture.

bilan

Mesurer les résultats au regard des objectifs

Selon les expositions, la fréquentation oscille entre 9200 et 12200 visiteurs. Les expositions des années 2005 et 2006 ont fait l'objet d'une étude des publics (questionnaires sur le profil des visiteurs et leurs motivations) et d'une évaluation de leur contenu et de leur scénographie (entretiens individuels portant sur l'accueil, la scénographie, les médias mis en œuvre, les textes, la compréhension de l'exposition, etc.). L'évaluation a permis d'observer que l'objectif d'élargissement des publics était atteint : la majorité des visiteurs, y compris parmi le public local, n'était ni un public habituel des manifestations

fiche technique action

Porteur du projet

Service du patrimoine de la ville de Figeac, 3 temps plein, 1 temps partiel.

Territoire concerné

Zone urbaine de la commune

Durée

4 ans (2004-2007)

Publics visés

Habitants, visiteurs, enfants et jeunes.

Intervenants extérieurs

Martine Bergues, ethnologue, Annie Souiry, enseignante.

> Conférences et rencontres : Gilles Séraphin, archéologue, François Laisney, Alain Moatti, architectes, Philippe Gisclard et Robert Mangado, architectes des bâtiments de France, Joël Laporte, directeur du CAUE du Lot, Marie-Christine Jaillet, directrice du Centre interdisciplinaire de recherches urbaines, Maïté Clavel, ethnologue, Robert Marconis, géographe, Alexandre Mélissinos, urbaniste.

> Création parcours urbains théâtre : Cie Goutte d'Eau.

Partenaires

Service municipal de l'urbanisme, musée Champollion, bibliothèque intercommunale, DDE subdivision de Figeac, agence d'architecture Alain Moatti – Henri Rivière, agence d'architecture Marc Mimram.

Moyens humains et financiers

Deux personnes du service du patrimoine ont plus particulièrement travaillé sur le projet avec l'aide ponctuelle des autres membres de l'équipe. Montage des expositions par les services techniques municipaux. En 2004 : un agent du musée Champollion affecté au projet. Prestataires extérieurs : une ethnologue (8 mois d'étude sur deux ans), un transcripteur, un scénographe, une graphiste, deux vidéastes.

Budget

Année 1 : 61 425 euros

Année 2 : 69 335 euros

Année 3 : 62 000 euros.

Partenaires financiers

DRAC Midi-Pyrénées, Conseil régional Midi-Pyrénées, Conseil général du Lot, Groupama-Lot, Caisse d'Épargne Midi-Pyrénées.

↓ Le projet de la façade aux mille lettres du musée Champollion – les écritures du monde. Architecte Alain Moatti, graphiste Pierre du Sciuillo.



Contact

Nathalie Poux, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

Service du patrimoine de Figeac

8, rue de Colomb, BP 205

46106 Figeac Cedex

tél. 05 65 50 05 40

fax 05 65 50 02 33

courriel : service.patrimoine@ville-figeac.fr

www.ville-figeac.fr

Crédits photographiques

Les photographies et les dessins sont repérés selon les colonnes, de haut en bas et de gauche à droite.

Couverture et introduction

Cliché Nelly Blaya © Mairie de Figeac : p. 1.

Cliché compagnie Dire d'étoiles,

© Ville de Saint-Étienne : p. 3.

© Pays du Perche-Sarthois : p. 6.

Nîmes

© Ville de Nîmes : p. 10 à 15.

© Société TCN : p. 15 : n° 2.

Saint-Étienne

Cliché Bazar Urbain,

© Ville de Saint-Étienne : p. 16.

Cliché compagnie Dire d'étoiles,

© Ville de Saint-Étienne : p. 17 : n° 2. / p. 20 / p. 21.

© Ville de Saint-Étienne : p. 17 : n° 1 / p. 18 / p. 19.

Vendôme

Cliché animation du patrimoine,

© Communauté du pays de Vendôme :

p. 23 : n° 1 / p. 24 : n° 2, 3.

Cliché Antonin Veillith,

© Communauté du Pays de Vendôme :

p. 22 / p. 23 : n° 2 / p. 24 : n° 1 / p. 25.

Pays du Forez

© Animation du patrimoine du Pays du Forez : p. 26

/ p. 28 / p. 29 : n° 2 / p. 30 / p. 31.

Dessin et © Bernard Méasson, architecte DPLG :

p. 29 : n° 1.

Pays du Perche-Sarthois

© Pays du Perche-Sarthois : p. 32 / p. 35 : n° 1, 3, 4 /

p. 36 : n° 1, 2 / p. 37.

Dessin et © CAUE de la Sarthe : p. 34 : n° 2 / p. 36 : n° 3.

Saint-Pierre de la Martinique

© Ville de Saint-Pierre de la Martinique : p. 38 à 43.

Figeac

Cliché Nelly Blaya,

© Mairie de Figeac : p. 44 / p. 45 : n° 1 / p. 46 : n° 3 / p. 48.

© Archives municipales de Figeac : p. 45 (réalisé à partir de données des Archives municipales de Figeac).

Cliché et © Gilles Séraphin : p. 46 : n° 1.

Photo-montage Nathalie Poux,

© Mairie de Figeac : p. 46 : n° 2

Clichés Priscilla Malagutti,

© Mairie de Figeac : p. 47.

© Agence Moatti-Rivière / Pierre di Sciuillo : p. 49.

Co-directeurs de publication

Michel Clément,

directeur de l'Architecture

et du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.

Marylise Ortiz,

directrice de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés.

Pilotes du groupe de travail

Valérie Coiffard,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Vendôme.

Nathalie Poux,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Figeac.

Rédaction

Jehanne Cazassus,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Pierre de la Martinique.

Valérie Coiffard,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Vendôme.

Benoît Dusart,

adjoint au chef du bureau de la diffusion, direction de l'Architecture et du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.

Anne-Christine Ferrand,

animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays du Forez.

Jean-Michel Galley,

chargé de mission de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés.

Jenny Lebard,

chef du bureau de la diffusion, direction de l'Architecture et du Patrimoine, ministère de la Culture et de la Communication.

Sylvie Lemerrier,

animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays du Perche-Sarthois.

Muriel Perrin,

chargée de mission de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés.

Nathalie Poux,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Figeac.

Bettina Rautenberg-Celie,

animateur de l'architecture et du patrimoine de Nîmes.

Jean Rouger,

vice-président de l'Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés.

Cendrine Sanquer,

animatrice de l'architecture et du patrimoine de Saint-Étienne.

Couverture

Passerelle sur le Célé, Figeac

architecte, Marc Mimram.

Conception graphique

Céline Collaud, c.collaud@free.fr

selon la charte conçue par LM Communiquer.

Impression

Graphic Pyrénées, Toulouse.

ISSN : en cours.

Dépôt légal : septembre 2007.

Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés

Château Neuf

place Paul Bert

64 100 Bayonne

tél./fax : 05 59 59 56 31

courriel : service@an-patrimoine.org

www.an-patrimoine.org

Direction de l'Architecture et du Patrimoine

182, rue Saint-Honoré

75 033 Paris Cedex 1

tél. 01 40 15 80 00

courriel : vpah.dapa@culture.gouv.fr

www.vpah.culture.fr

124 collectivités territoriales mènent en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication une politique de valorisation de l'architecture et du patrimoine et de sensibilisation au cadre de vie, concrétisée par l'attribution du label Ville ou Pays d'art et d'histoire.

Afin de faire connaître et d'échanger sur l'ensemble des expériences mises en œuvre dans le cadre de la convention, l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et des villes à secteurs sauvegardés et protégés et le ministère de la Culture et de la Communication lancent une collection de brochures thématiques valorisant les actions menées dans le cadre du réseau.

Cette collection a pour objectif de sensibiliser les acteurs, élus et techniciens aux actions mises en place par les animateurs de l'architecture et du patrimoine, le plus souvent en transversalité avec d'autres acteurs du territoire. Elle se décline par grands thèmes qui montrent l'ampleur et la diversité de leurs domaines d'intervention ainsi que la qualité de ces professionnels.

Elle tente, sans imposer de recette ou de modèle, de développer une méthodologie déclinable selon chaque projet politique et chaque territoire et doit inciter chacune des collectivités territoriales à innover dans un souci de qualité, indissociable d'une évaluation efficace.

Cette collection se veut le témoin de la vitalité d'un réseau dont les différents acteurs sont pleinement conscients des enjeux sociaux, citoyens et économiques que représente la valorisation de l'architecture et du patrimoine.